

ARTCURIAL BRIEST - POULAIN - F. TAJAN





ARTCURIAL BRIEST-POULAIN-F.TAJAN

7, Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris

ASSOCIÉS

Francis Briest, Co-Président Hervé Poulain François Tajan, Co-Président

Fabien Naudan, Vice-Président

Directeur associé senior Martin Guesnet

Directeurs associés Stéphane Aubert Emmanuel Berard Olivier Berman Isabelle Bresset Matthieu Fournier Bruno Jaubert Matthieu Lamoure



Florence Latieule



Bernard de Grunne



Lucas Rattor

ART TRIBAL VENTE N°2634

Téléphone pendant l'exposition Tél.: +33 (0)1 42 99 20 38

Commissaire-Priseur

Francis Briest

Direction

Florence Latieule Tél.: +33 (0)1 42 99 20 38 flatieule@artcurial.com

Conseiller scientifique et culturel Bernard de Grunne

Consultant Lucas Ratton

EXPOSITIONS PUBLIQUES

Samedi 6 décembre 11h – 18h

Dimanche 7 décembre

14h-18h

Lundi 8 décembre 11h – 19h

Mardi 9 décembre 11h – 19h

VENTE MERCREDI 10 DÉCEMBRE 2014 À 19H

Catalogue visible sur internet www.artcurial.com

Comptabilité vendeurs

Mélanie Simonet Tél.: +33 (0)1 42 99 16 51 msimonet@artcurial.com

Comptabilité acheteurs Justine Lamarre

Tél.: +33 (0)1 42 99 20 71 jlamarre@artcurial.com



ARTCURIAL LIVE BID
Assistez en direct aux ventes
aux enchères d'Artcurial et
enchérissez comme si vous
y étiez, c'est ce que vous offre
le service, *Artcurial Live Bid.*Pour s'inscrire: www.artcurial.com

Couverture: © Hughes Dubois 2° de couverture: détail du lot 144 Page 1: détail du lot 131 Page 2: détail du lot 178 Ordres d'achat, enchères par téléphone: Thomas Gisbert de Callac Tél.: +33 (0)1 42 99 20 51 bids@artcurial.com



Afrique:

À divers — **128 – 133**

Collection Françoise et Claude Bourelier 129, 130, 154, 155, 157

Collection de Monsieur et Madame Robert Hendrickx, Bruxelles

134 - 152

À divers — 153 – 157

Collection de Monsieur M., Paris — 158 – 182

128 STATUE TÉKÉ

République Démocratique du Congo

De style *Butti Téké* et de facture monumentale représentant un personnage masculin debout, les jambes fortes, raccourcies et légèrement fléchies, le torse allongé comprenant une cavité rectangulaire creusée pour l'insertion de la charge magique (bilango), qui lui confère du pouvoir, la tête puissante avec le visage recouvert de scarifications linéaires caractéristiques, la bouche largement ouverte surmontant une large barbe trapézoïdale, la coiffure trilobée caractéristique au sommet du crâne
Belle patine d'usage
Hauteur: 87 cm

Provenance:

Pierre Vérité, Paris, avant 1960 Alain de Monbrison, Paris Collection privée, Belgique

TEKE FIGURE, DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO; height: 33, 93 in.

50 000 - 70 000€

Les statues $Butti\ T\acute{e}k\acute{e}$ représentent des ancêtres.

Dans leur *bilongo*, des matières fétiches, telles que des ongles ou des cheveux du défunt ont été incorporées.

Reconnaissables à leur patine brillante comme la figure que nous présentons ici. Ce fétiche anthropomorphe masculin était employé dans un but religieux mais surtout magique.

Cette figure *Téké* représente le *nkida* qui possède rituellement sa charge magique.



HACHE LUBA- SHANKADI République Démocratique du Congo

Sur le long manche est sculpté une tête dotée d'une belle coiffure stylisée au visage naturaliste, aux yeux en amande, au nez busqué d'où jaillit une lame de métal On notera particulièrement le travail soigné de la coiffure en crête, extrêmement stylisée dont les différentes tresses ont une tension dans les lignes démontrant la main d'un grand sculpteur

Hauteur: 44 cm

Provenance:

Paris, Hôtel Drouot, Étude Laurin Guilloux Buffetaud Tailleur, 5 mai 1977 Collection Françoise et Claude Bourelier

LUBA SHANKADI AXE, DEMOCRATIC REPUBLIC C'est en République Démocratique du Congo OF THE CONGO; height: 17,16 in. que l'on trouve les plus belles armes en

4 000 - 6 000 €

Les souverains et les chefs africains portaient très souvent des armes d'une remarquable facture, pouvant par leurs lignes rivaliser avec des bijoux.

La hache était un objet de prestige servant à affirmer la dignité du porteur et son rang de chef.

Cette superbe hache de cérémonie Luba que nous présentons, pouvait appartenir non seulement aux rois et chefs Luba mais également aux dignitaires de haut rang, aux mediums de sexe féminin, aux membres d'associations secrètes et aux devins.

Elle était portée sur l'épaule pour indiquer la position hiérarchique validée par le contact avec les esprits de la royauté Luba.

Elles pouvaient également être maniées au cours de danses et autres cérémonies liées à la cour.

Les dessins délicatement gravés ornant la lame rappellent l'idée de se frayer un chemin et de faire des marques sur le sol lors des rites d'initiation.

Appelées *Ntapo*, ces marquent représentent des tatouages portés par les femmes pour exprimer leur identité et leur statut social: elles ont à la fois un but esthétique, érotique et cosmologique.

130

HACHE DE PARADE, NSAPO, SONGYE République Démocratique du Congo

En fer ouvragé, orné de 26 petites têtes humaines double-face sur les branches Le manche est rehaussé de cuivre Dimensions: 48 x 35 x 4 cm

Provenance:

Paris, Hôtel Drouot, Étude Laurin Guilloux Buffetaud Tailleur, 5 mai 1977 Collection Françoise et Claude Bourelier

SONGYE AXE, DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO; height: 18, 72 x 13, 65 x 1, 56 in.

3 000 - 5 000 €

C'est en République Démocratique du Congo que l'on trouve les plus belles armes en particulier les haches *songye*, vrais merveilles de technique.

La hache d'apparat *songye* se reconnaît facilement à sa lame, rattachée au manche par cinq éléments allongés, les entretoises, disposées de manière à produire un effet ajouré, élégant malgré sa puissance.

Les diverses parties de la hache étaient créées séparément. Sur chaque entretoise le forgeron façonnait d'abord des têtes. Le nez, la bouche et les yeux étaient soigneusement travaillés au burin. Il y avait sur chaque côté des entretoises le même nombre de têtes. Certains de ces éléments pouvaient aussi être torsadés. Ils étaient enfin maintenus en place par d'autres entretoises, courbes fixées en position oblique. C'était seulement lorsque tout ce travail d'art était terminé que la lame elle-même était soudée aux entretoises, puis l'ensemble adapté au manche, d'habitude couvert d'une feuille de métal.





131 PIPE À EAU ROYALE LUBA, République Démocratique du Congo

féminine agenouillée, les jambes repliées vers l'arrière, le torse décoré de scarifications caractéristiques en haut relief, les bras repliés avec les mains posées sous les seins, le visage avec une expression altière et les yeux en amande mi-clos

Provenance:

Collection du Pipe Club de Liège depuis 1892





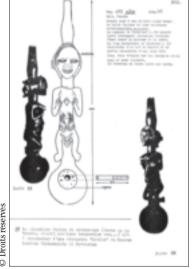


Fig. 2: Pipe Luba, RDC. Collection particulière, Belgique (lot 131)

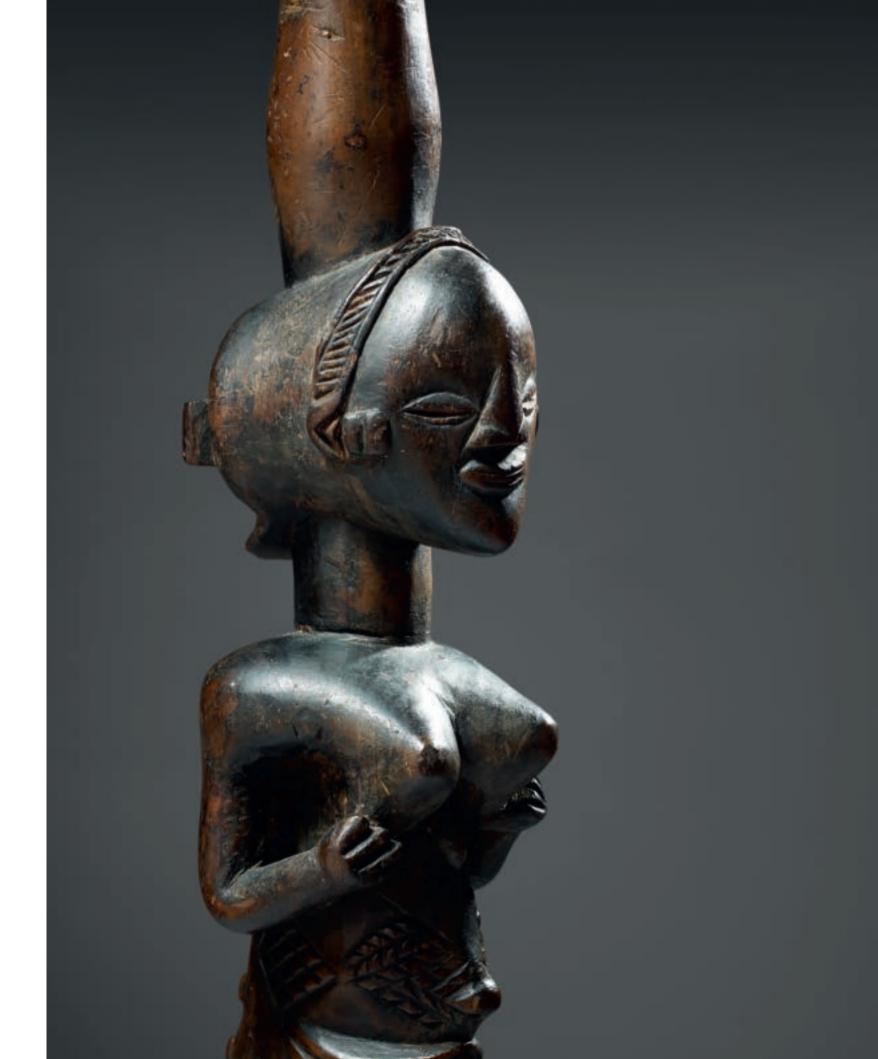




Fig. 3: Alfred J. Swann, Fighting the Slave Traders in Central Africa, 1910, p. 223



Fig. 4: Pipe Luba, RDC, The Brooklyn Museum Ref: (22 1108 a-b)



Fig. 5: Pipe Luba, Congo, Staatliches Museum fûr Völkerkunde, Stuttgart, Allemagne



Fig. 6: Pipe Luba (shaba), Congo, Musée de Tervuren, RG 73.73.IH

Les pipes à eau anthropomorphes Luba figurent parmi les sculptures les plus inventives et raffinées de l'Art luba.

Selon les recherches du professeur Allan F.Roberts (in G.Verswijver et alii, Trésors d'Afrique, Bruxelles, 1995:360), ces pipes ont été utilisées depuis des temps immémoriaux par les populations de l'est du Congo pour fumer soit du tabac cultivé localement qui est considéré comme un narcotique léger mais aussi comme un facteur social et culturel.

Selon Lecluse (Jean Lecluse, *Pipes d'Afrique noire*, 1985:310-12) (Fig. 1), les pipes à eau sont utilisées et les *Luba* ainsi que les populations apparentées comme les *Tabwa* pour atténuer l'âpreté du tabac qui n'est pas séché longtemps.

Ce type d'objet est extrêmement rare et nous en connaissons moins d'une dizaine dans les collections muséales et privées. Citons la pipe du Musée de Tervuren (Inv. n°RG.1973.73.1), le chef-dœuvre

du genre, récolté entre 1891 et 1900 par le Commandant Hennebert (Fig. 6), également celle du Brooklyn Museum (inv. n°22.1108) (Fig. 4) provenant de la Collection Poncelet avant 1922 mais également celle du Linden Museum de Stuttgart (Fig. 5) ainsi que celle du Völkenkunden Museum der Universität de Zürich (inv.10276).

Toutes ont des dates de récoltes anciennes entre 1891 et 1920.

Quatre autres pipes sont dans des collections privées.

La pipe représentée ici (Fig. 2), stylistiquement plus proche de celle du Brooklyn Museum, fit partie de la Collection de Jacques Vinche et lui fut donnée par son grand-père qui l'a sans doute acquise aussi vers 1900-1920.

Une photographie étonnante publiée dès 1910, montre un chef ou devin Luba fumant une pipe à eau déposée dans la cupule d'une porteuse de coupe Luba, soulignant les nombreux rapports sacrés entre la divination et l'usage du tabac (Fig. 3).

Selon Roberts, (1935:361), la figure et la calebasse à eau des pipes anthropomorphes sont considérées comme « féminines » tandis que le roseau qui est relié au fourneau en terre cuite (manquant dans notre pipe) est « masculin ». Cette pipe symbolise donc les rapports entre hommes et femmes dans cette société matrilinéaire.

Les femmes sont caractérisées par leur ambivalence: elles sont à la fois « chaudes » et « froides ».

L'eau fraîche des pipes conservée dans la « matrice » du corps sculpté est neutralisée par la chaleur du fourneau « féminin »: le roseau « masculin » doit unir ces deux forces.

Bernard de Grunne



Verso du lot 131

132 MASQUE KPAN, BAOULÉ Côte d'Ivoire Style du Maître d'Essankro

Important masque féminin représentant un visage anthropomorphe, la bouche aux lèvres ourlées et délicatement modelée, le long nez fin se prolongeant dans les arcades sourcilières, les yeux mi-clos, le front bombé, discrètes scarifications faites d'une rangée de quatre protubérances sur chaque tempe, la coiffure trilobée surmontée d'une haute coiffe nattée très élaborée

Le pourtour du visage est sculpté d'une élégante frise dentelée de triangles ajourés en collier de barbe, terminé au menton par une petite barbe décorée de stries parallèles Le masque repose sur une large collerette de portage percée de trous de fixation de parure et de mors de prise buccal Belle patine d'usage brune et noire Hauteur: 37 cm

Les Masques *Kpan* appartiennent à la cérémonie du *Goli*, long spectacle pouvant durer en couleur au catalogue de l'exposition p. 45 toute une journée à l'occasion des funérailles d'un haut personnage ou d'une réjouissance exceptionnelle

Lors de cette mascarade, les masques *Kpan* sont KPAN MASK BAOULE, IVORY COAST; les derniers à sortir et leur présence est toujours height: 14,43 in. un événement remarqué. Leur ornementation est attribuée indifféremment aux deux sexes, il est impossible de les distinguer. Tous les masques *Kpan* connus ont des traits de fabrication communs, ils proviennent vraisemblablement d'ateliers identiques ou proches Si l'on connaît un grand nombre de sculptures baoulé, surtout des statuettes, les masques *Kpan*, quant à eux sont extrêmement rares et leur corpus très restreint Pour conclure ce masque *Kpan* illustre l'esthétique Baoulé au naturalisme magnifié dans les visages « idéalisés et pensifs, offrant le front haut de l'intelligence éveillée et les grands yeux baissés de la présence respectueuse au monde » (S.Vogel, L'art Baoulé. Du visible et de l'invisible, 1997, p. 141)

Provenance:

Ancienne Collection André Lhote avant 1955 Marceau Rivière, Paris Collection particulière, Paris

Expositions:

Paris, Cercle Volney, Les Arts Africains, 1955 Saint-Etienne, Musée d'Art et d'Industrie, L'Art de l'Afrique Noire et L'Époque Nègre de Quelques Artistes Contemporains, 1956 Paris, Galerie Ratton Hourdé, Baoulé, 2002 Paris, Galerie Alain Bovis, Arts Sacrés de Côte d'Ivoire, 2007

Bibliographie:

Les Arts Africains, Cercle Volnay, catalogue de l'exposition (juin – juillet 1955) mentionné sous le n°135 (N), p. 50 Maurice Allemand, L'Art de l'Afrique Noire et L'Epoque Nègre de Quelques Artistes Contemporains, Musée d'Art et d'Industrie, Saint-Etienne, 1956, reproduit au catalogue de l'exposition, n°46, (cat.59) Galerie Ratton Hourdé, Baoulé, 2002, reproduit Galerie Alain Bovis, Arts Sacrés de Côte d'Ivoire, 2007, reproduit au catalogue de l'exposition

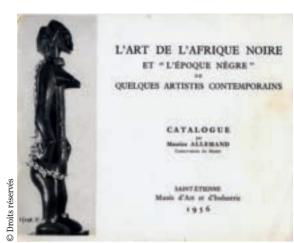
60 000 - 80 000 €







Fig. 1: Les Arts Africains au Cercle Volney, Paris, 1955



 $\textbf{Fig. 2:} \textit{LArt de l'Afrique Noire et l'époque nègre de quelques artistes contemporains, Musée d'Art et d'Industrie, Saint-Étienne, 1956, n°46 (cat 59)$

Le superbe masque $Baoul\acute{e}$ que nous présentons ici et qui a appartenu au peintre cubiste André Lhote (1885 – 1962) est à rattacher au corpus du Maître d'Essankro et son atelier.

Ce grand artiste Baoulé fut identifié et décrit pour la première fois par Susan Vogel en 1998 (in *African Arts*, 1998, 32(1):40-55). Susan Vogel attribue cet atelier au cercle de *Nzipri*, canton *d'Agba Bonou* avec un groupe de sculpteurs ayant vécu entre *Tiebissou* et *Didievi*, ceci sur la base d'informations fournies par le propriétaire d'une statue de ce style, commissionnée par son arrière grand-père vers A.D.1860. J'ai repris ce corpus de manière détaillée pour mon exposition *Mains de Maîtres*, Bruxelles, 2001 et je le baptisai du nom de Maître de *Sakassou*.

Des données ultérieures communiquées par Susan Vogel pour mon texte sur les grands sculpteurs Baoulé de l'exposition du Rietberg Museum, Zürich, *Maîtres Africains. Art de la Côte d'Ivoire*, 2014, ont permis d'identifier le nom du village ou la statuette holotype décrite par Susan Vogel fut trouvée: il s'agissait du village *d'Essankro*.

J'ai donc choisi de rebaptiser ce maître qui n'est donc plus le maître de Sakassou mais bien le Maître d'Essankro.

Dans mon étude datant de 2001, j'ai identifié quinze statues et deux masques visiblement du même atelier qui relèvent d'un ensemble stylistique et iconographique extrêmement original réalisée sans doute par plusieurs sculpteurs.

Nous sommes en face d'un des rares ensembles stylistiques connus de cette importance dans la statuaire Baoulé, une opinion est partagée par Susan Vogel qui y voit un atelier de plusieurs sculpteurs contemporains avant vécus au XIX° siècle et qui se sont influencés mutuellement.

Définissons, parmi les nombreuses caractéristiques formelles de ce Maître, un visage concave en forme de cœur, avec de larges yeux globulaires exorbités, une bouche proéminente aux lèvres finement dessinées. Le masque que nous présentons ici et ayant appartenu à André Lhote partage une des caractéristiques formelles les plus spécifiques du Maître d'Essankro: une bouche aux lèvres finement sculptées et



Masque par l'atelier du Maître d'Essankro, H.: 34 cm Collection Henau in S. Vogel, *Baule*, Yale University Press, 1997, p. 163



Masque par le Maître d'Essankro, H.: 25 cm Collection privée, in de Grunne, 2014, p. 103



Masque par le Maître d'Essankro, H.: 36 cm Ancienne collection Paul Guillaume, Collection Malcolm, in H. Schweizer, Visions of Grace, Milano, 5 Continents, 2014, p. 43



Masque janus par le Maître d'Essankro, H.: 28 cm Ancienne collection Pierre Vérité, vers 1950, in Collection Vérité, Paris, Enchères Rive gauche, 2006, p. 169

Détail du lot 132



légèrement pincées au centre qui est sans doute et sa marque de fabrique et sa signature.

En ce qui concerne la datation de ce style, nous avons des dates précises d'arrivée de quatre de ces œuvres en France avant 1935.

Ces masques et ces statuettes ont tous et toutes été sculptés au XIX^e siècle, sans doute entre A.D.1840 – 1880.

Ce masque *Baoulé* fit partie de la Collection d'André Lhote depuis fort longtemps car il le prêta sous son nom aux expositions d'Art Africain du Cercle Volnay en 1955 (Fig. 1) et au Musée de Saint-Étienne en 1956 (Fig. 2). Comme le soulignait l'artiste lui même dans son texte du catalogue du Cercle Volnay en 1955 (1955:11) : « Tel masque Baoulé (...) me plaçait de plain-pied dans le monde féerique de la plastique pure, étranger aux avatars du temps et de l'espace, où seules comptent les combinaisons de solides élémentaires, tels que la nature et la géométrie nous les proposent, faits d'angles, de rondeurs, de méplats passant avec souplesse les uns dans les autres »

Bernard de Grunne

\grave{A} divers

133 MASQUE GOURO Côte d'Ivoire Par le Maître de Bouaflé

Exceptionnel masque de danse représentant un beau visage par le Maître de Bouaflé

Personnage féminin aux yeux clos, fendus et extrêmement étirés, la courbe du front bombé contrastant avec les sourcils démesurément longs, le petit nez retroussé La moue de la bouche aux lèvres fines et fermées, la coiffure travaillée très finement en chevrons d'une extrême stylisation d'où émerge un chignon aux stries parallèles entouré d'un décor cerclé par sept dents de léopard très caractéristique de la sculpture Gouro et faisant partie du corpus du Maître de Bouaflé Manque probablement de la collerette d'origine sur tout le pourtour du visage Bois et polychromie d'origine, restauration du nez, manques visibles sur le côté droit, petits accidents Très belle patine marron foncé Hauteur: 40 cm

Provenance:

Acquis par l'actuel propriétaire vers 1985

GURO MASK, IVORY COAST, BOUAFLE'S MASTER; height: 15.60 in.

100 000 - 150 000 €



À divers



Fig. 1: Masque Gouro, Côte d'Ivoire, H.: 49,30 cm Publication: Allen Wardwell, African Sculpture, from the University Museum, University of Pennsylvania, 1986, p.55, Fig. 12



Fig. 2.: Masque Gouro, Côte d'Ivoire, H.: 35,7 cm Publication: Eberhard Fischer, Lorenz Homberger, Afrikanische Meister, Kunst der Elfenbeinküste, ed. Scheidegger & Spiess, 2014, p.33, Fig. 20



Fig. 3: Masque Gouro, Côte d'Ivoire,H.: 32,5 cm Publication: Paul-Guillaume & Thomas Munro, La Sculpture Nègre Primitive, Ed. G. Crès & Cie, 1929, Fig. 8



Fig. 4: Masque Gouro, Côte d'Ivoire, H.: 35,7 cm Publication: Eberhard Fischer, Lorenz Homberger, Afrikanische Meister, Kunst der Elfenbeinküste, ed. Scheidegger & Spiess, 2014, p.335, Fig. 26



Fig. 5: Masque Gouro, Côte d'Ivoire, H.: 57,3 cm Publication: Nancy Cunard, Negro: Anthology, Londres, Wishart & Co., 1934, p. 663 Tajan, Arts premiers, Hotel Drouot, 11 juin 2014



Fig. 6: Masque Gouro, Côte d'Ivoire Publication: A. Portier, F. Poncetton, Les arts sauvages, Afrique, Paris, éditions Albert Morancé, 1930, planche XXXII



 $\label{eq:Fig. 7: Masque} Fig. 7: Masque Gouro, Côte d'Ivoire, H.: 42 cm Publication: William Rubin, Primitivism in 20^{th} Century Art, New York, Museum of Modern Art, 1984, Vol.2, p. 416$



Fig. 8: Masque Gouro, Côte d'Ivoire, H.: 43,2 cm Publication: Roy Sieber & Frank Herreman, Hair in African Art and Culture, The Museum for African Art, Prestel. 2000, p. 66, cat.83

Un Inédit remarquable par le Maître de Bouaflé

L'apparition sur le marché de l'art d'un masque totalement inédit que l'on peut attribuer au plus remarquable sculpteur *Gouro* appelé le Maître de Bouaflé deux mois après la réapparition à Drouot (Tajan, Paris, le 11 juin 2014) du célèbre chef-d'œuvre de cet artiste, le fameux masque dit *de* « Zuénolé » surmonté d'un couple enlacé , provenant des anciennes collections Breton et Ratton et disparu depuis 1931est un événement important pour la connaissance de l'art *Gouro*.

En ce qui concerne la variété des styles chez les Gouro et leurs voisins Baoulé, on doit noter qu'il n'existe pas vraiment de styles régionaux, c'est-à-dire liés à un clan ou une région.

Chaque style est strictement individuel et non lié à une localisation géographique précise. En l'absence de styles régionaux ou claniques, des artistes ou des ateliers actifs de manière contemporaine dans le même village peuvent exécuter des sculptures de styles très variés. L'ethnologue allemand Hans Himmelheber rencontra des colonies d'artistes travaillant ensemble dans des grands ateliers de villages spécialisés pour produire certains types d'objets précis comme des pots à onguents, des marteaux pour frapper les gongs, ou des poulies de métiers à tisser.¹ Par ailleurs, la grande mobilité des artistes, a comme conséquence, que ceux-ci sont ouverts à des influences variées en fonction de leurs pérégrinations.

Jadis chez les *Gouro* et chez leurs voisins les *Baoulé*, la sculpture sur bois était une profession spécialisée dont la production de statues ou de masques assurait aux artistes la majorité de leur revenu, même si le sculpteur demeure fréquemment également un agriculteur. Bien que la charge soit parfois héréditaire, on devient sculpteur par vocation ou en reconnaissance de son talent.² La plupart des sculpteurs

¹ Hans Himmelheber, Negerkunstler, Stuttgart, 1935, p. 14.

Musée Barbier-Mueller, 1983, p. 362 - 3.

sont autodidactes, une situation déjà rapportée par Himmelheber en 1934 et ensuite par Fischer dans les années 1960 et Susan Vogel dans les années $68-71.^3$ Certains artistes ne sculptaient que des statuettes, d'autres que certains types de masques. Chaque élève-sculpteur fait son apprentissage chez un maître. Beaucoup d'artistes étaient itinérants, exécutant leurs œuvres au gré des commandes, d'un village à l'autre.

De plus, ces groupes ethniques établissent une distinction nette entre un bon ou un mauvais sculpteur. Les grands sculpteurs étaient rares et les œuvres exceptionnelles l'étaient également. Selon Boyer, la marque ou la trace d'une main d'un artiste (appelée isa wan ou isa usu en langue baoulé) est une notion importante chez les Baoulé. On peut reconnaître dans un village « la manière » de tel ou tel artiste et déclarer que tel artiste est supérieur à tel autre. Dès 1933, Hans Himmelheber fit la toute première enquête sur les sculpteurs baoulé, gouro et yohouré. Il publia en 1935 les résultats de sa recherche sous le titre « Negerkunstler » (Artistes Nègres) et mentionne nommément plus de quinze artistes. Son étude se basait sur une méthodologie classique : l'attribution de sculptures en les comparant et les observant minutieusement et rassemblant sous un même nom réel ou de convention celles relevant d'une même main et d'un atelier commun.

Le qualificatif de Maître de Bouaflé attribué à un corpus de masques Gouro fut attribué pour la première fois en 1985 par Eberhard Fischer et Lorenz Homberger lors de leur importante exposition sur l'art *Gouro* au Museum Rietberg de Zürich (« Die Kunst der Guro Elfenbeinkuste », Zürich, Rietberg Museum, 1985). La page de couverture du catalogue de cette exposition pionnière illustre un masque par le Maître de Bouaflé

surmonté d'un petit quadrupède qui a appartenu dès 1932 au Baron Édouard von der Heydt avant d'aboutir au Rietberg Museum. Le village éponyme de Bouaflé fut choisi comme nom identifiant car Homberger et Fischer y trouvèrent lors de leurs recherches sur le terrain une concentration de poulies de métiers à tisser anthropomorphes sculptées par ce Maître.⁵

L'étude approfondie de Bertrand Goy (B. Goy, « Où l'on retrouve un chef-d'œuvre disparu », Paris, Tajan, 11 juin 2014:5) sur ce fameux masque dit « de Zuénolé » nous permet de mieux cerner l'origine géographique de la production artistique du Maître de Bouaflé, un sculpteur si spécifique de l'art *Gouro*. Selon ses recherches, l'attribution de ce célèbre masque à Zuénolé fait en réalité référence à la localité de Zuénoula, situé dans la partie nord de la région administrative de la Marahoué et dont la ville de Bouaflé est le chef-lieu. Selon B. Goy, le poste de Zuénoula, base arrière de la 7^e compagnie de tirailleurs où officia entre autre le lieutenant Garnier qui récolta les premiers objets *Gouro* pour le musée d'Ethnographie du Trocadéro, servit de point de rassemblement pour les objets destinés au marché français durant la pacification du territoire avant 1913. Quant au terme Gouro, il recouvre en réalité un qualificatif utilisé par les *Baoulé* pour qualifier leurs voisins de l'Ouest. Il fut cité pour la première fois par l'explorateur Joseph Eysseric, le premier européen à s'aventurer entre le Bandama rouge et le Bandama blanc en 1897. Sur la base des racines culturelles et administratives, l'attribution tribale « Gouro » se constitue vers 1913. D'abord intégré au cercle militaire du « Haut- Sassandra et du pays Gouro » cette région recouvre un territoire de transition entre forêt et savane situé au centre de la Côte d'Ivoire qui n'était ni *Baoulé* à droite, ni *Bété* en bas et à gauche et ni *Malinke* en haut.

Le corpus des œuvres du Maître de Bouaflé est restreint. L'inventaire actuel est de douze masques (dont le lot 133) et de quatre poulies de métier à tisser.

Son style propre se reconnait à quatre critères formels : les yeux fermés, fendus et démesurément étirés, le front avec une courbure très ample qui s'inverse à la base des sourcils, le nez petit, mutin et légèrement retroussé, la bouche avec une moue aux lèvres fermées. Par ailleurs, le pourtour des masques est souvent orné d'une barbe crantée.

Voici la liste des masques du Maître par ordre chronologique de leur arrivée en Europe:

1. Philadelphia, University of Pennsylvania Museum inv. N° 29-35-3, H.: 49.30 cm (Fig. 1)

Provenance:

Collection Tessier, France avant 1914 Collection Lena H. White, Chicago, avant 1929

2. Zürich, Rietberg Museum, inv. N° RAF 466, H.: 35,7 cm (Fig. 2) Provenance:

Paul Guillaume, avant 1920 Dr. Alfred Barnes, Merion

Han Coray, Agnuzzo Dr. Hans Coray, Zürich

3. Philadelphia, The Barnes Foundation inv. N° A 106, H.: 32,5 cm (Fig. 3) Provenance:

Paul Guillaume, Paris, avant 1926

4. Zürich Rietberg Museum, inv. N° RAF 510, H.: 35,7 cm (Fig. 4) Provenance:

Baron Edouard von der Heydt, avant 1927

5. Collection privée, H.: 57,3 cm (Fig. 5) Provenance: André Breton, Paris, avant 1927 Charles Ratton, 1930 Paris, Hôtel Drouot, Tajan, 11 juin 2014

² Alain-Michel Boyer, »L'art Baoulé, » in J.P. Barbier, ed., Arts de la Côte d'Ivoire, Genève,

³ Hans Himmelheber, *Negerkunstler*, Stuttgart, 1935, p. 12, Eberhard Fischer, *Guro. Masks, Performances and Master Carvers in Ivory Coast*, Museum Rietberg Zürich, Prestel Verlag, 2008 et S. Vogel, «The Sheep wears his spots where he pleases» or the question of regional styles in Baule sculpture, in C. Roy, ed., *Iowa Studies in African Art*, Iowa Museum of Art, 1984.

⁴ Boyer, op. cit., p. 366.

 $^{^{5}\,\}mathrm{Lorenz}$ Homberger, $communication\ personnelle,\,30$ octobre 2014.

6. Localisation actuelle inconnue (Fig. 6)

Provenance:

Paul Guillaume, avant 1930 (publié dans Portier et Poncetton, Les Arts sauvages, Afrique, Paris, 1956)

7. Collection privée, H.: 36 cm Provenance:

Paul Guillaume, Paris, avant 1930

8. New Haven, Yale University Art gallery, inv. N° 1954.28.33, H.: 63,5 cm

Provenance:

Collection James Osborne, avant 1954

9. Collection Sheldon Solow, New York, H.: 41 cm (Fig. 7) Provenance:

Olivier Le Corneur, Paris, vers 1960

10. Collection privée, H.: 43,2 cm (Fig. 8)
Provenance:
Collection coloniale, Toulon
Bernard Dulon, Paris, vers 1983
Daniel Hourdé, Paris
Saul et Marsha Stanoff, Tarzana, avant 1989

11. Collection Callot-Claes, Anvers, H.: 37 cm

12. Collection privée, Perpignan H.: 40 cm (lot 133)

Provenance:

Antiquaire sud de la France, 1984

Ces douze masques forment donc le corpus essentiel de ce Maître. On le reconnait instantanément au modelé du visage des masques. En ce qui concerne la partie supérieure du masque et la coiffure, cet artiste a donné libre cours à son imagination ou aux requêtes de ses clients. On retrouve une tresse surplombant l'avant du front ou deux tresses encadrant le visage. Deux masques sont surmontés de l'image insolite d'un couple entrelacé. Deux autres sont décorés de cornes d'antilopes et deux autres portent un chignon vertical dont la base est entourée de dents de léopard stylisées comme dans le masque présenté ici.

Comme un certain nombre de ses œuvres sont arrivées en Europe dès 1920, Eberhard Fischer suggère une période entre 1880 et 1920 pour l'effloréscence de cet artiste qu'il faut certainement considérer comme le plus grand sculpteur *Gouro*. Le masque présenté ici est un exemplaire particulièrement abouti de son œuvre, d'une grande finesse dans les détails et offrant une tension très réussie dans son expression, même si nous regrettons la disparition de la collerette en bois ainsi qu'une tresse latérale au sommet de sa coiffe.

Bernard de Grunne Novembre 2014

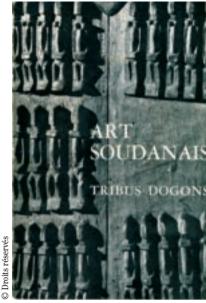
 6 Eberhard Fischer, Guro. Masks, Performances and Master Carvers in Ivory Coast, Museum Rietberg Zürich, Prestel Verlag, 2008, p. 333 – 335





Monsieur Robert Hendrickx avec la reine Elisabeth de Belgique et Madame Ram Gopal, sœur de Nehru





Monsieur Robert Hendrickx (1900 – 1965) fit partie d'un cercle restreint de collectionneurs belges qui s'intéressaient à l'art Tribal dès 1958.

Grand avocat et ténor du Barreau de Bruxelles, membre du conseil d'administration de la Société Philarmonique du Palais des Beaux Arts de 1938 à 1965 et ancien président du Palais des Beaux Arts de Bruxelles de 1960 à 1965, il fut aussi un grand amateur d'art et son intérêt pour la peinture l'amène à collectionner particulièrement l'école de Paris avec notamment des artistes comme Picasso, Braque, Matisse et Dufy.

C'est lors d'une rencontre en 1958 avec le Comte Maurice d'Arquian (1908 – 1975), galeriste et directeur de la galerie Helias à Bruxelles et de la Galerie Internationale d'Art Contemporain située rue Saint Honoré à Paris et qui exposa entre autres Yves Klein, Georges Mathieu, Gio et Arnaldo Pomodoro que Robert Hendrickx commença à acheter de l'art Africain. Il fit la connaissance de Jef Vanderstraete et de son fils René qui dès cette époque ont crées une des plus importantes collections d'art tribal privée d'Europe dans leur musée privé de Lasne.

Un certain nombre des statuettes *Tellem* et *Dogon* de la collection Hendrickx furent achetées auprès de Jef et René Vanderstraete.

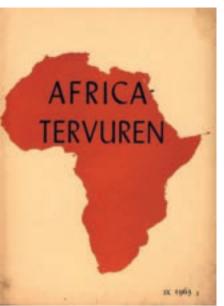
Ces achats de quinze sculptures Tellem et Dogon provenant d'une colonie française par un collectionneur belge mérite une explication: en 1954,

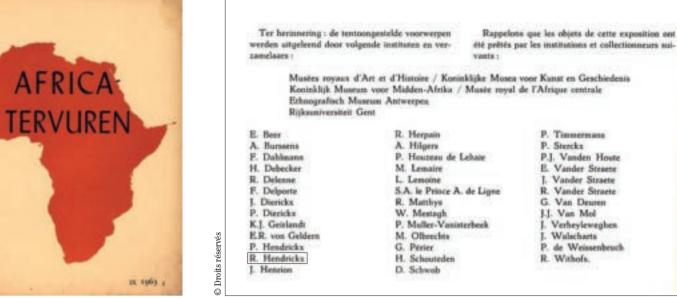
Marcel Evrard, marchand de tableaux de Lille, demanda à Pierre Langlois, grand explorateur et marchand français qui avait récolté lors de ses voyages au Mali en 1951 et 52 un certain nombre d'oeuvres Tellem et Dogon, d'organiser la première exposition sur ces deux styles méconnus de l'art du Soudan.

Cette exposition-vente débuta à Bruxelles au Palais des Beaux Arts du 30 octobre au 21 Novembre 1954 pour aller ensuite au musée des Beaux Arts de Lille du 4 décembre au 26 décembre 1954 et pour se terminer à Paris en 1955 à la Galerie La Hune.

Elle fit l'objet d'un joli catalogue Art Soudanais Tribu Dogons, Lille, 1954, avec un texte de Pierre Langlois (Fig. 2) et suscita l'intérêt de collectionneurs belges comme Robert Hendrickx, Bertie Urvater et Jacques Stoclet.

Par ailleurs sur les quinze objets de la collection, six furent sélectionnés par Albert Maesen pour la formidable mais trop méconnue exposition Art d'Afrique dans les collections belges, au Musée Royale de l'Afrique Centrale, Tervuren du 29 juin au 30 octobre 1963 (Fig. 1). Ils sont identifiés par un numéro peint en blanc sur chaque objet par les services du département ethnographie du Musée de Tervuren. Cette exposition s'inscrit dans la lignée des grandes expositions pionnières sur l'art africain organisées en Belgique.





Citons d'abord la grande exposition Art Nègre. Les arts anciens de l'Afrique Noire au Palais des Beaux Arts en 1930 par Maes et Lavachery avec 623 numéros dont la grande majorité (468 pièces) provenaient du Congo Belge.

Pour l'Afrique de L'Ouest, les quelques prêts provenaient de collectionneurs français et de musées allemands.

Sept ans plus tard, en 1937, à Anvers, F.M. Olbrechts organise la remarquable exposition sur les arts plastiques du Congo Tentoonstelling van Kongo Kunst avec 1525 numéros dont les fastueuses séries de l'alignement de 17 rois Kuba, du groupe de 13 grandes statues Songye et de 4 sculptures par le Maître de Buli.

Lors de l'exposition Universelle de Bruxelles en 1958, nous retrouvons F.M. Olbrechts et Albert Maesen qui ont choisi de mettre l'accent dans le pavillon belge d'une la section $Art\ Traditionnel$ sur la variété formelle des objets liées à la diversité ethnique avec 423 objets circonscrits au Congo et au Ruanda-Urundi soulignant l'étonnante production et divisant le territoire du Congo belge en une cartographie stylistique de plus en plus complexe.

L'exposition du musée de Tervuren de 1960 s'inscrit donc dans cette magnifique tradition de l'ouverture et la curiosité des chercheurs, des institutions et des collectionneurs belges depuis 1930. La selection comptait 792 numéros avec 37 prêteurs privés et trois musées. (Anvers, Tervuren et les Musées Royaux d'Art et d'Histoire). Dans l'ordre décroissant, les plus grand prêteurs privés étaient la famille Vanderstraete (Jef, René et Eric) avec 191 numéros, ensuite Monsieur and Madame Jean Verheyleweghen (99 numeros), Jan et Patrick Dierickx (78 numéros), Madame Jean Schwob (28 numéros), Louis et Pierre de Weissenbruch (28 numéros), Marcel Lemaire (19 numéros) et Robert Hendrickx (19 numéros).

Malheureusement le catalogue qui devait être écrit par Albert Maesen ne vit jamais le jour et l'on ne connait cette remarquable exposition que par un court opuscule avec une simple liste des œuvres et de leurs propriétaires.

Ce groupe de quinze statuettes *Tellem* et *Dogon* de la collection Robert Hendrickx offert aujourd'hui, est donc historique car ces pièces font partie des toutes premières récoltes d'œuvres anciennes du Mali qui ont été exposées dès 1963 en Belgique.

Bernard de Grunne

134 GRANDE STATUETTE DOGON

Représentant une femme debout
Les bras plaqués au corps, les mains jointes
sous l'abdomen
La sculpture est d'un style très naturaliste
et expressif
La finesse des traits du visage, des yeux
en grains de café et le modelé de la coiffe
très stylisé
Le cou est cylindrique, la poitrine saillante.

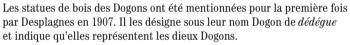
Le cou est cylindrique, la poitrine saillante, l'ombilic proéminent et le sexe signifié
Les jambes sont fléchies dans une posture
de danse; la surface du bois très érodée
montre la grande ancienneté de cette statuette
attestant de son usage rituel
Cette pièce est inventoriée sous la base sous
le numéro d'inventaire suivant: HE.10
Hauteur: 37 cm

Provenance:

Jef Vanderstraete, Lasne, 1960 Collection de Monsieur et Madame Robert Hendrickx, Bruxelles avant 1963

DOGON FIGURE, MALI; height: 14.43 in

20 000 - 25 000 €



Selon Desplagnes, en cas de sécheresse ou autre calamité, on sortait la statue du dieu au-dehors, et on l'exposait sur le toit du sanctuaire, ornée de bijoux et habillée de vêtements.

D'après les recherches de G.Dieterlen, les statuettes à ressemblance humaine furent faites par les Dogons afin de servir de réceptacles à l'âme *kikuni say* et à la force vitale *nyama* des morts. Les Dogons, après avoir sculpté ces statuettes à la ressemblance de leurs morts, les plaçaient sur le toit de leurs récentes habitations avec un petit vase en terre cuite pour les libations, nommé *bundo*.

La première statue à avoir été réalisée le fut aux dimensions exactes du premier défunt. Toutes une série de statues témoignent de cette pratique. Avec le temps, les Dogons réduisirent la taille de leurs statues afin de les déplacer plus aisément.

Ces statues faisaient partie de l'autel des ancêtres ou *waguem*. Les autels des ancêtres pouvaient être disposés différemment selon l'importance du mort et de son rang dans la société Dogon. Habituellement garnis de vases d'argile, de statuettes, d'échelles de bois en réduction, de crochets de fer et de cannes miniatures, ils avaient un emplacement réservé dans l'habitation, dans un petit grenier, sur une terrasse, ou à même le sol du rez-de-chaussée.

Ils étaient toutefois abrités dans des cases spéciales *ginna* que l'on construisait en premier lors de la fondation d'un nouveau village ou hameau. Là se trouvait le vase de l'ancêtre fondateur de la tribu ainsi que ses ascendants mâles.



Détail

Les autels des ancêtres étaient également vénérés pour d'autres raisons que le simple fait d'abriter les âmes des morts de la tribu. Parmi les rôles qu'ils jouaient dans la société, Dieterlen mentionne les prières qu'on leur adressait lors de cérémonies collectives pour obtenir la pluie ou une chasse fructueuse, éloigner les épidémies et en cas de querelles entre les membres d'une même famille ou d'une même tribu. La statuaire que nous avons évoquée ici représente les morts deifiés après leur existence humaine. D'autres sources indiquent que l'usage de statues en bois chez les Dogons a trait au culte des dieux et non des humains. Nommo, l'un des dieux Dogons, est représenté debout, un bras ou les deux bras levés.

Nous pouvons en conclure actuellement que les statuettes représentées debout, les deux bras tendus en l'air, doivent symboliser *Nommo*, dieu Dogon, tandis que les statuettes agenouillées ou assises devraient évoquer les divers ancêtres de la tribu.

Certains des rites faisant partie des différents cultes sont très proches de ceux pratiqués en l'honneur des images de terre cuite du delta intérieur du Niger. Le sacrificateur, dans ce cas précis, répand une bouillie de millet blanc sur les vases et sur les statues. On sacrifie ensuite des volailles, des chèvres et des moutons au-dessus des vases. À la fin de ce sacrifice, on porte les statuettes, masculines et féminines, hors du sanctuaire avec les vases en terre et on les immerge dans un grand récipient rempli de sang sacrificiel afin qu'ils en soient totalement imprégnés. D'autres animaux sont encore sacrifiés avant que l'on ne distribue la bière rituelle à l'assistance. Ce qui reste du sang sacrificiel est gardé dans des vases spéciaux à l'intérieur du sanctuaire, afin que les esprits des femmes mortes puissent y goûter.



135 STATUETTE MASCULINE DOGON Mali

Debout sur de courtes jambes, le long torse encadré par des bras en bas-relief, les mains encadrant l'ombilic, la tête de forme allongée, les traits modelés dans le style classique n'duleri avec un nez en forme de pointe de flèche, une bouche proéminente et une barbe plateau

Belle patine ancienne avec de nombreuses traces d'érosions

Quelques manques anciens Hauteur: 25 cm

Provenance:

Jef Vanderstraete, Lasne, 1960 Collection de Monsieur et Madame Robert Hendrickx, Bruxelles avant 1963

DOGON FIGURE, MALI; height: 9.75 in.

2 000 - 3 000 €

136 STATUETTE FÉMININE DOGON

Représentée debout, le torse encadré par des bras dont les mains se joignent sous l'abdomen, la tête de forme sphérique avec un visage triangulaire et une large crête médiane sagittale Belle patine croûteuse d'usage sacrificielle Hauteur: 26 cm

Provenance:

Collection de Monsieur et Madame Robert Hendrickx, Bruxelles avant 1963

DOGON FIGURE, MALI; height: 10.14 in.

4 000 - 6 000 €







28. ART TRIBAL | 10 DÉCEMBRE 2014. PARIS

137 STATUETTE DOGON Mali

Représentant un personnage féminin agenouillé en position de déférence

le bras gauche est fragmenté et le long bras droit rejoint le ventre

La tête est ronde dont le sommet du crâne est surmonté d'un petit autel destiné à recevoir des libations, le visage est effacé Belle patine ancienne sacrificielle et grumeleuse

Cette pièce est inventoriée sous la base sous le numéro d'inventaire suivant : HE.15 Hauteur : 30 cm

Provenance:

Jef Vanderstraete, Lasne, 1960 Collection de Monsieur et Madame Robert Hendrickx, Bruxelles avant 1963

Exposition:

Tervuren, Musée Royal de l'Afrique Centrale Tervuren, *Art d'Afrique dans les Collections* Belges, 29 juin-30 octobre 1963, mentionné au catalogue, n°48 p.10

DOGON FIGURE, MALI; height: 11.70 in.

6 000 - 9 000 €

137



138 STATUETTE FÉMININE DOGON Mali

Représentée debout, de style naturaliste, les jambes légèrement fléchies, le nombril proéminent, le visage légèrement aplati encadré par des bras fragmentés, levés dans une attitude d'imploration
Belle patine sacrificielle
Cette pièce est inventoriée respectivement sous la base et sur le socle sous le numéro d'inventaire suivant: HE.11

Provenance:

Hauteur: 21 cm

Henri et Hélène Kamer, Paris, 1960 Jef Vanderstraete, Lasne Collection de Monsieur et Madame Robert Hendrickx, Bruxelles avant 1963

Exposition:

Tervuren, Musée Royal de l'Afrique Centrale, Art d'Afrique dans les Collections Belges, 29 juin – 30 octobre 1963, mentionné au catalogue, n°58 p. 11

DOGON FIGURE, MALI; height: 8.19 in.

7 000 - 10 000 €





STATUETTE FÉMININE DOGON

Modelée de manière plutôt naturaliste, les bras soigneusement détachés du corps, les épaules saillantes, le visage de forme presque rectangulaire, les oreilles sculptées à l'arrière de la tête, les traits du visage complètement érodés et recouverts d'une patine croûteuse Belle patine sacrificielle avec des traces anciennes d'érosions sur l'avant de la statue Hauteur: 32 cm

Provenance:

Jef Vanderstraete, Lasne, 1961 Collection de Monsieur et Madame Robert Hendrickx, Bruxelles avant 1963

DOGON FIGURE, MALI; height: 12.48 in.

7 000 − 10 000 €

140 PAIRE DE STATUETTES TELLEM

Représentant deux petites figures anthropomorphes très semblables dont les visages et les corps sont traités de manière schématiques. Les bras dressés vers le ciel accentuent

le style longiforme des figures où les mains se rejoignant pour s'unir au sommet La position est traditionnelle; les jambes sont courtes, les fessiers rebondis Les caractéristiques du style *Tellem* sont aussi présentes au travers des bras levés et de la patine croûteuse Hauteur: 24 cm Hauteur: 26,5 cm

Provenance:

Jef Vanderstraete, Lasne, 1962 Collection de Monsieur et Madame Robert Hendrickx, Bruxelles avant 1963

6 000 – 9 000 €

L'influence artistique des *Tellem* est apparente

Les *Tellem* s'installèrent au X° siècle et sculptèrent des statues assez abstraites, dans des postures frontales symétriques, les bras levés.

les bras levès.
Ce geste, que l'on pense représenter un appel
à la pluie, était probablement un moment
crucial du rituel tellem.
Ces statues étaient recouvertes régulièrement
de sang de poulet puis enterrés dans des grottes
avec leurs propriétaires.
La patine de sang se minéralisa au cours des
siècles et confère aux statues Tellem un aspect
extraordinaire.



141 STATUETTE TELLEM Mali

Important personnage féminin debout, les bras levés vers le ciel.
Le visage rond traité dans sa plus simple expression semble émerger de la planche sculptée représentant les bras
Le torse est petit par rapport aux longes jambes élancées et hiératiques
La surface est recouverte d'une épaisse patine croûteuse brunâtre et grumelée

On notera le style récurrent de cette statuette fluide caractéristique des *Tellem* classique aux bras levés, au dos planche et à la patine croûteuse sacrificielle Cette pièce est inventoriée sous la base sous le numéro d'inventaire suivant: HE.12 Hauteur: 49,50 cm

Provenance:

Jef Vanderstaete, Lasne, 1959 Collection de Monsieur et Madame Robert Hendrickx, Bruxelles avant 1963

Exposition:

Tervuren, Musée Royal de l'Afrique Centrale Tervuren, *Art d'Afrique dans les Collections Belges*, 29 juin – 30 octobre 1963, mentionné au catalogue, n°60 p. 11

TELLEM FIGURE, MALI; height: 19.31 in.

20 000 - 30 000 €

Les *Tellem* puis les *Dogons* conservaient ces sculptures anthropomorphes aux bras levés dans les anfractuosités de la falaise de Bandiagara.

La patine croûteuse, caractéristique de cette ethnie résulte d'offrandes appliquées ou versées sur le bois.

Des matières minérales et organiques comme le mil était appliqué une seule fois sur les plus anciennes statuettes.

Cette sculpture révèle des libations successives comme de la bouillie composée notamment de sang et de beure de karité.





142 GRANDE STATUE D'ANCÊTRE DOGON Mali

Représentant un personnage masculin debout sur une base circulaire bombée, dans la position rituelle d'imploration au dieu fondateur *Amma*, les bras levés, les deux mains ouvertes
Les pieds sont digités, les membres musclés, le fessier et les hanches arrondies, l'abdomen long en bulbe est marqué d'un ombilic saillant, le sexe est bien dessiné, la poitrine haute et saillante

Des bracelets sont sculptés au poignet La tête est dolichocéphale et la barbe en collier Les yeux sont rapprochés, le nez long terminé en pointe de flèche, la bouche protubérante ouverte

La sculpture exprime la force dans le traitement harmonieux des volumes et le rythme des formes, et l'intériorité par la concentration des traits du visage.

Les grandes statues *Dogons* sont particulièrement rares et selon la classification d'Hélène Leloup, cet objet s'apparente au style *Tintam*.

Belle patine miel érodée

Cette position classique est caractéristique de la statuaire *Tellem Dogon* notamment par l'utilisation des bras levés et des mains, comme l'explique Marcel Griaule dans *Masques Dogons* et qui évoque l'appel à la pluie, les mains pouvant la demander ou la faire cesser, les bras dessinent une fourche comme les bâtons de pluie utilisés à chaque période de sécheresse Hauteur: 74 cm

Provenance:

Collection de Monsieur et Madame Robert Hendrickx, Bruxelles avant 1963

DOGON FIGURE, MALI; height: 28.86 in.

7 000 - 10 000 €

Dans la partie nord-est du plateau Dogon, les *Tintam* ont sculpté des statues influencées par le style des *Djennénke*.

Les statues *Tintam* montrent des traits réalistes, une coiffure caractéristique divisée en trois parties sur le front.

Les statues représentent généralement des personnages dans des activités quotidiennes, par exemples des maternités, des femmes portant des pots, des hommes levant les bras comme notre statuette d'ancêtre ou des statues équestres.

143 STATUETTE HERMAPHRODITE DOGON Mali

Elégante sculpture à la tête fine, très

dolichocéphale présentant une belle stylisation géométrique propre aux anciens styles Dogons, qui se manifeste dans le traitement sévère du visage et les volumes audacieux des seins et de l'abdomen en pointe laissant apparaître un ombilic saillant

Les bras sont plaqués au corps et les mains jointes sous l'abdomen, le cou est biseauté, les épaules circulaires

Le sexe est signifié et les jambes fléchies confèrent un réel dynamisme à cette sculpture dite hermaphrodite

On notera la très belle et ancienne patine ocre de cet objet

Hauteur: 53 cm

Provenance:

Jef Vanderstraete, Lasne, 1959 Collection de Monsieur et Madame Robert Hendrickx, Bruxelles avant 1963

HERMAPHRODITE DOGON FIGURE, MALI; height: 20.67 in.

7 000 - 10 000 €

Les statues du style *Bombou-toro* sont associées à la partie centrale de la falaise.

Les artistes de cette région ont sculpté des statues hermaphrodites qui pourraient représenter des événements de la mythologie dogon.



144 STATUETTE DOGON

Représentant un personnage féminin de style Wakara se tenant debout.

Les coudes posés sur les cuisses, les avant-bras manquants, la tête de style caractéristique, le nez fin et allongé, la petite bouche avec un labret dans la lèvre inférieure, la coiffure sagittale avec quatre rangées parallèles de petits chevrons

Nombreux manques anciens, érosions et patine d'usage Hauteur: 44 cm

Provenance:

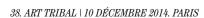
Herman Toussaint Collection de Monsieur et Madame Robert Hendrickx, Bruxelles avant 1963

DOGON FIGURE, MALI; height: 17.16 in.

15 000 - 20 000 €

Le style *Wakara* est centré autour de la partie nord de la falaise orientale. Ses statues ont des traits allongés, des scarifications sur le corps, une stylisation anguleuse et une coiffure en crête incisée de chevrons.







145 STATUETTE TELLEM

Fragment de statue tellem, le torse très allongé, le cou cylindrique supportant une tête de forme oblongue avec une indication d'une barbe plateau, deux des oreilles sculptées en bas-relief Le visage dont le menton prognathe est noyé à l'arrière de la tête, une excroissance circulaire sous une importante croûte sacrificielle au sommet du crâne Belle patine crouteuse pétrifiée Large manque ancien au dos Hauteur: 27 cm

Provenance:

Jef Vanderstaete, Lasne, 1959 Collection de Monsieur et Madame Robert Hendrickx, Bruxelles avant 1963

TELLEM FIGURE, MALI; height: 10.53 in.

7 000 - 9 000 €

STATUETTE FÉMININE TELLEM

Agenouillée, les bras collés au corps, les mains se reposent sur les genoux Les épaules sont rejetées en arrière La tête est imposante et hydrocéphale Belle patine ancienne sacrificielle Hauteur: 30 cm

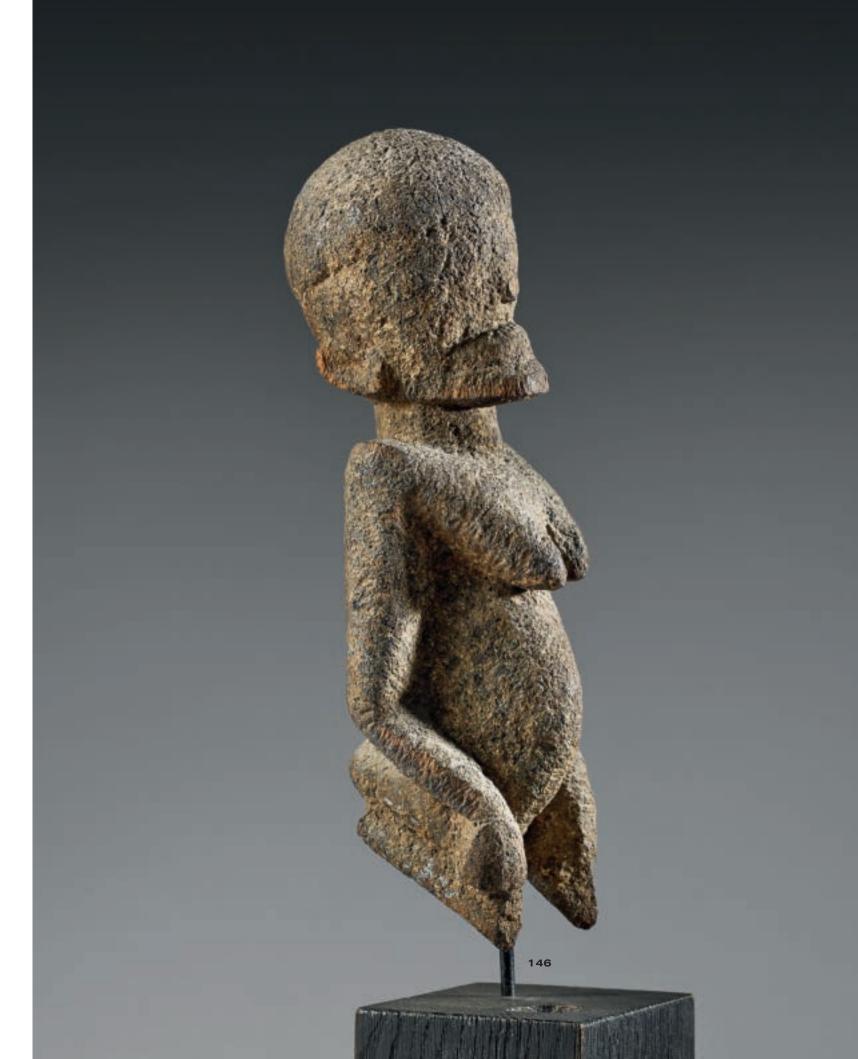
Provenance:

Herman Toussaint, 1958 Collection de Monsieur et Madame Robert Hendrickx, Bruxelles avant 1963

TELLEM FIGURE, MALI; height: 11.70 in.

20 000 - 30 000 €





147 STATUETTE TELLEM

Représentant le fragment d'un personnage féminin debout portant un bol sphérique dans les deux mains à hauteur du bas-ventre Le visage à peine ébauché, reposant sur un long et large cou, seins protubérants, les longs bras le long du torse où les mains sont posées sur le ventre Les deux jambes sont cassées Riche patine croûteuse et sacrificielle prouvant l'ancienneté de l'objet.
Cette œuvre est inventoriée sous la base sous le numéro d'inventaire suivant: HE.14 Hauteur: 56 cm

Provenance:

Herman Toussaint, 1958 Jef Vanderstraete, Lasne Collection de Monsieur et Madame Robert Hendrickx, Bruxelles avant 1963

Exposition:

Tervuren, Musée Royal de l'Afrique Centrale Tervuren, *Art d'Afrique dans les Collections Belges*, 29 juin-30 octobre 1963, mentionné au catalogue, n°47, p.10

TELLEM FIGURE, MALI; height: 21.84 in.

20 000 - 25 000 €



SCULPTURE ZOOMORPHE DOGON

Figurant un cheval dont le corps repose sur quatre pieds arrondis. Une arête en forte saillie marque l'épine dorsale **Exposition**: Les flancs sont ornés d'un décor à lignes en zigzag disposées en triangles La queue et les pattes sont brisées La tête puissante est fendue d'une large bouche montrant ses dents

Très belle patine d'usage noire huileuse notamment sur la tête et les quatre pieds de l'animal provenant des libations versées sur la statue lors des rituels, mélange de sang sacrificiel et d'huile de sésame On notera sous la base à la peinture blanche

le numéro d'inventaire suivant : HE.6

Dimensions: 11,60 x 30 x 6 cm

Provenance:

Jef Vanderstaete, Lasne Collection de Monsieur et Madame Robert Hendrickx, Bruxelles avant 1963

Tervuren, Musée Royal de l'Afrique Centrale Tervuren, Art d'Afrique dans les Collections Belges, 29 juin – 30 octobre 1963, mentionné au catalogue, n°67 p. 13

DOGON HORSE FIGURE, MALI; height: 4.52 x 11.70 x 2.34 in.

6 000 - 8 000 €

D'une facon générale les statuettes zoomorphes représentant des chevaux étaient placées sur des autels de fondation des villages pour commémorer des animaux sacrifiés. Ces objets à figure animale notable dans la conception d'objets sacrés dogon étaient recouverts d'une couche de matières sacrificielles si épaisse qu'il était fort difficile de déterminer de quel animal il s'agissait.

149 SCULPTURE ZOOMORPHE SENOUFO Côte d'Ivoire

Représentant un bélier. Il s'agit certainement d'un fétiche rituel dont il est assez difficile de déterminer la signification exacte, toutefois il pourrait également représenter un totem familial Cette pièce provient du peuple senoufo provenant du cercle de Korogo (nord de la côte d'ivoire) Cette pièce est inventoriée sous la base

sous le numéro d'inventaire suivant : HE.5 Dimensions: 12 x 39 x 12 cm

Provenance:

Henri Kamer, Paris, 1960 Collection de Monsieur et Madame Robert Hendrickx, Bruxelles avant 1963

SENUFO ZOOMORPHIC SCULPTURE, *IVORY COAST*; heights: 4.68 x 15.21 x 4.68 in.

4 000 − 6 000 €

Une attestation de Monsieur Henri A.Kamer sera remise à l'acquéreur (Fig. 1)

Dans la statuaire zoomorphe senoufo, le bélier est cité parmi les animaux référentiels, mais l'ensemble est souvent désigné comme « créature sauvage », et donc comme un être personnalisé.





Fig. 1

44. ART TRIBAL | 10 DÉCEMBRE 2014. PARIS





150 STATUE D'ANCÊTRE LOBI Burkina Faso

Personnage masculin debout dans une attitude hiératique les bras le long du corps La sculpture est énergique, exprimant la puissance et la solidité par l'emploi de formes géométriques. La tête arrondie porte une coiffe en calotte montre un visage concave aux yeux obliques. Le torse est long, marqué d'une poitrine saillante, de l'ombilic en bec et du sexe Les extrémités sont schématisées Hauteur: 60 cm

Provenance:

Galerie Bernard Dulon, Paris Collection de Monsieur et Madame Robert Hendrickx, Bruxelles

A LOBI FIGURE, BURKINA FASO: height: 23.40 in.

7 000 – 10 000 €

PAIRE D'IBEJIS, YORUBA Nigéria

Statues de jumeaux féminin et masculin de style Oyo aux corps trapus se tenant debout sur un socle rond, les bras le long du corps Les visages sont allongés, les têtes dotées de coiffures à haut chignon central, yeux globuleux et la bouche saillante Les scarifications sont identiques sur le bas ventre autour du nombril et sont disposées différemment sur les deux visages, notamment, sur l'une d'elle sont visibles trois traits verticaux sur le front et trois traits verticaux et horizontaux sur les joues, signe d'appartenance à l'ethnie Oyo Ijebu Les deux figures féminine et masculine sont parées d'une ceinture de petites perles sur les hanches ainsi qu'un collier autour du cou La figure masculine est dotée d'une boucle d'oreille ainsi que des chevillières en métal Traces de pigment noir sur la chevelure et traces de poudre de *tukula* sur le corps Belle patine d'usage Hauteur: 28 cm, hauteur: 31 cm

Collection de Monsieur et Madame Robert Hendrickx, Bruxelles avant 1963

PAIR OF YORUBA ERE IBEJI FIGURES, NIGERIA; heights: 10.92 in; 12.09 in.

1 000 – 2 000 €

152 STATUETTE BIWAT, RIVIÈRE YUAT, BAS SEPIK Nouvelle-Guinée

Représentant un fragment de personnage masculin, les mains repliées sur la poitrine sectionnée, la tête imposante est projetée en pointe et parallèle à un nez busqué, les yeux sont en amande, la bouche arrondie Très jolie collerette dentelée épousant le pourtour du visage Belle patine d'usage Hauteur: 30 cm

Provenance:
Maurice d'Arquian, Bruxelles
Collection de Monsieur et Madame
Robert Hendrickx, Bruxelles avant 1963

A BIWAT MALE FIGURE, YUAT RIVER, LOWER SEPIK RIVER, PAPUA NEW GUINEA; height: 11.70 in.

2 000 – 3 000 €







153

FIGURE DE RELIQUAIRE KOTA, OBAMBA Gabon

De la région intermédiaire entre la *Sébé* et *l'Ogoué*

L'âme de bois plaquée de cuivre et de laiton d'où émerge un cou annelé supportant un visage ovale concave en léger creux, décoré de fines lamelles en oblique délicatement tressées évoquant la tête dressée d'un serpent naja. On notera l'absence de bouche sur cet objet, désigné selon le corpus que Louis Perrois considère être vraisemblablement le type le plus ancien (Perrois, 1985, p.48)
Les yeux sont en cabochons et le nez pointu La coiffe se compose de coques latérales arrondies prolongée de pendeloques obliques et d'un cimier sommital en croissant Hauteur: 55 cm

KOTA RELIQUARY FIGURE, GABON; height: 21.45 in.

20 000 - 30 000 €

Cette œuvre est vendue en collaboration avec Artcurial Lyon-Michel Rambert.

Le culte des ancêtres avait une importance primordiale pour le peuple *kota*.

À la mort d'un personnage de haut-rang, les initiés prélevaient des reliques du corps du défunt et les enfermaient dans un panier d'écorce.

Celui-ci était ensuite surmonté d'une figure stylisée recouverte de cuivre, véritable gardien de l'esprit de l'ancêtre.

Ce type de figure de reliquaire, à visage ovale et en creux décoré de lamelles jointives est caractéristique des variantes septentrionales des *kota*.

Il s'agit d'une forme « classique » dont on connait de nombreux spécimens.



Fernand Léger. Study for The Creation of the Worl. c. 1922. Gouache, $11 \frac{1}{4} \times 17 \frac{1}{2}$ " (28.5 x 44.5 cm). Private collection



Collection Françoise et Claude Bourelier

FOURNEAU DE PIPE TIKAR Cameroun

En forme de tête d'éléphant en bronze à patine doré aux grandes oreilles et des défenses recourbées rejoignant une seconde paire de défenses partant de la base du tuyau, le tout surmonté d'un fourneau en bois décoré de petits personnages

Les pipes en bronze étaient signe de prestige et l'apanage des chefs et n'étaient pas nécessairement utilisées pour fumer Hauteur: 57 cm

Provenance:

Collection Françoise et Claude Bourelier

TIKAR SMOKING PIPE BOWL, CAMEROUN; height: 22.23 in.

3 000 - 5 000 €

Les motifs décoratifs sont symboliques du propriétaire.

Ainsi la tête d'éléphant comme notre modèle ci-joint orne des pipes de chefs *Tikar* Le thème de l'éléphant est étroitement lié à la personne du Fon, qui seul pouvait posséder ce type d'objet. Les dignitaires de confrérie pouvaient

s'enorgueillir d'images zoomorphes, surtout si celles-ci avaient un lien avec leur animal totémique.

155 PIPE BAMOUN Cameroun

Le fourneau composé d'une pipe humaine de style complètement *Bamoun* avec les joues gonflées, la bouche ouverte et les yeux exorbités en terre cuite, le haut du fourneau en bois décoré de rangées de têtes et le tuyau d'aspiration en laiton Belle patine d'usage Hauteur: 37 cm

Pierre Harter dans son étude sur les pipes cérémonielles camerounaises (cf.: Arts d'Afrique Noire, n°8) signale que les joues gonflées pourraient rappeler les hérauts joueurs de trompe accompagnant le monarque dans ses déplacements, ou encore la puissance des Fon du Grassland « insufflant en personne une force génératrice »

Provenance:

Collection Françoise et Claude Bourelier

BAMOUN SMOKING PIPE BOWL, CAMEROUN; height: 14.43 in.

2 000 - 3 000 €

Les pipes en argile cuite comme le modèle que nous présentons ici sont fabriquées par les hommes et les plus beaux spécimens du « Grassland » nous viennent d'artistes renommés et parmi eux se rencontrent des chefs. La pipe est une marque de rang. Les dignitaires offrent des pipes à d'autres chefs, à des notables, à des épouses en signe d'amitié, en reconnaissance de services rendus, en témoignage de sympathie. L'ornementation des pipes camerounaises était régie par un code soigneusement respecté: les figures anthropomorphes étaient réservées aux chefs de très haut rang et aux membres de la famille royale.





155



MASQUE CIMIER EKOI Nigéria

Représentant une tête féminine très expressive, la bouche dessinée de manière naturaliste avec des dents en bois fichés dans la mâchoire, un petit nez, des yeux en amandes incrustés de petites lamelles en ébène, le visage entièrement destiné à assurer la survie dans l'autre monde. couvert d'une peau d'antilope rougeâtre décoré de dessins géométriques et de trois chéloïdes en relief en ligne médiane sur le front décorant une représentation de la tête va se substituer également les tempes indiquant le rang de la société dans la noblesse, une belle coiffure composée de fibres végétales partant depuis le sommet du crâne jusqu'a l'arrière de la nuque. La tête est fixée sur un support en osier tressé Hauteur: 28 cm

Provenance:

Hélène Kamer, Paris, 1976 Collection Françoise et Claude Bourelier

Exposition:

Paris, Galerie Hélène Kamer, *Duen-Fubara ekoï*, ancêtres, errait et venait gêner les vivants. 21 octobre – 21 novembre 1976, reproduit au catalogue de l'exposition en noir et blanc p. 6

EKOI MASK, NIGERIA; height: 10.92 in.

4 000 - 6 000 €



Les peuples de la grande forêt ont toujours accordé une importance particulière au crâne, à la tête, siège de la force vitale. Comme seuls les os et le crâne subsistent longtemps pour rappeler l'ancêtre défunt, ils jouent un rôle primordial dans les cérémonies funéraires et le culte des morts Dans les régions qui correspondent aujourd'hui au Cameroun, Nigéria, Gabon,

Plus originales, plus sauvages, les têtes d'ancêtres appelées « têtes *Ekoï* » appartenant souvent aux tribus avoisinantes (Akwa, Boki, Keaka, Nkum..), à la tête de bois recouverte de la peau même du défunt, puis à la tête recouverte de la peau d'antilope mais aux cheveux humains réimplantés. Ces groupes apparentés de la Cross River, où régnait la société Ekkpe, croyaient que si le mort n'était pas enterré avec le cérémonial nécessaire, son âme ne pouvant rejoindre les

STATUE D'ANCÊTRE ORON, EKPU Nigéria

Représentant un personnage masculin debout traité de manière cylindrique, le corps décomposé en quatre parties, la première réalisée de jambes courtes et légèrement pliées, la seconde constituée d'un ventre représenté comme un large ovale, la troisième composée d'un torse encadré par deux bras détachés, chaque main tenant un sceptre, et enfin la quatrième composée d'une tête de forme sphérique prolongée par une longue barbe torsadée en pendeloque, le tout surmonté d'une projection en forme de cupule Patine d'usage avec de larges traces d'érosions et de manques anciens au dos Hauteur: 100 cm

Provenance:

Collection Baumann, Berne Collection privée, Belgique

Bibliographie:

Keith Nicklin, Ekpu, The Oron Ancestor Figures of South East Nigeria, London, Horniman Museum & gardens, 30 nov 1999, reproduit sur la couverture et sur la planche 44

EKPU ANCESTRAL ORON FIGURE, NIGERIA; height: 39 in.

25 000 - 35 000 €

La majorité des objets Oron, fut d'abord collectée par les ethnologues anglais P.A. Talbot, en 1923, et Kenneth Murray vers 1938; les statues répertoriées dépassaient le nombre

Talbot écrit, en 1923, que les statues Ekpu ne peuvent être sculptées que dans deux essences de bois dur, l'Akwa ou l'Ekkomm, et qu'elles sont conservées sur des autels consacrés au culte des ancêtres à l'intérieur ou à l'extérieur des habitations, elles peuvent aussi être placées dans la maison des esprits et sur les tombes (Nicklin, p. 96).



PEIGNE AGNI Côte d'Ivoire

Neuf dents surmontant un plateau d'où émerge sur le buste féminin deux seins coniques reposant sur un cou cylindrique où une figure anthropomorphe Janus surgit Très belle tête naturaliste ornée d'une coiffure

Belle patine noire laquée Hauteur: 40,50 cm

Provenance:

Paris, Hôtel Drouot, Maître Ricglès, 11 février 2000, lot n°95 Collection de Monsieur M., Paris

AGNI COMB, IVORY COAST; height: 15.80 in.

2 000 - 2 500 €

Les peignes en bois ornés de dessins pyrogravés servent tout à la fois de démêloirs et de parures que les hommes fichent dans leurs cheveux préalablement assouplis avec du beurre de vache.

C'est d'ailleurs ce corps gras qui protège les peignes et empêche qu'ils ne se cassent. La décoration de ces objets réalisés dans des bois légers fait appel à un répertoire où cohabitent motifs abstraits, figures anthropomorphes et zoomorphes. L'épingle et le peigne se transforment en véritables bijoux de cheveux, souvent recouverts de fines feuilles d'or chez les Ashanti du Ghana notamment. Ainsi se déclinent le prestige et la richesse à travers les matières utilisées et la symbolique des motifs.

159 PEIGNE ASHANTI Ghana

La palette à épaulement échancrée et à huit dents incisées où figurent en relief les détails d'une riche parure aux motifs incisés en damiers et une amulette supportant une tête triangulaire en forme de diamant stylisée à coiffe de deux chignons Les joues sont finement scarifiées, le cou annelé Belle patine brune Hauteur: 25.50 cm

Provenance:

Paris, Hôtel Drouot, Étude Ader Picard Tajan, 24 avril 1991, lot n°30 Collection de Monsieur M., Paris

ASANTE COMB, GHANA; height: 9.95 in.

3 000 - 4 000 €

Les peignes *Ashanti* sont exclusivement utilisés pour l'élaboration des coiffures féminines. Les motifs qui les ornent ont une valeur symbolique.

Ces découpes sont d'inspiration traditionnelle comme les figures Akuaba ou les sièges de dignitaires.

Les peignes *Ouafé* de grande dimension ne sont pas des objets utilitaires, mais des insignes honorifiques participant au prestige de leur propriétaire.

Ils sont également des présents de qualité.

160 PEIGNE ASHANTI/AKHAN Ghana

Huit dents section ronde reposant sur un plateau en forme de rectangle cintré légèrement gravé de lignes obliques sur les deux faces surmonté d'une maternité aux seins bien marqués allaitant son enfant, assise sur un tabouret

Le modelé du visage de la mère est délicat Jolie patine brune nuancée Hauteur: 24.20 cm

Provenance:

Galerie Gregory Chesne, Lyon Collection de Monsieur M., Paris

Exposition:

Paris, Parcours des Mondes, Galerie Gregory Chesne, 15 septembre 2012

ASANTE/AKHAN COMB, GHANA; height: 9.44 in.

2 500 - 3 000 €

Les coiffures élaborées portées par les femmes Akan ont engendré la production de peignes, souvent offerts par les pères ou les époux. Ils sont généralement décorés avec des scènes illustrant l'occasion à laquelle ils sont offerts.

54. ART TRIBAL | 10 DÉCEMBRE 2014. PARIS







161 PEIGNE AGNI Ghana

Plateau incisé de nombreux points cercles irréguliers double-face, surmonté d'un buste féminin aux seins coniques, tête importante reposant sur un cou annelé avec une coiffure en bandeau horizontal légèrement inclinée sur la droite

Jolie expression et modelé du visage

Jolie expression et modelé du visag Belle patine miel d'usage

Hauteur: 25 cm

Provenance:

Galerie Afrique, Saint-Maur Collection de Monsieur M., Paris

Exposition:

Paris, Pavillon des Antiquaires, Galerie Afrique, Mars 2007

AGNI COMB, GHANA; height: 9.75 in.

2 000 - 3 000 €

162 PEIGNE ASHANTI Ghana

Le plateau au beau décor géométrique où deux seins coniques surgissent surmonté d'un visage féminin de forme discoïdale caractéristique du style ashanti

Belle arcade sourcilière se prolongeant par le volume du nez

Petites décorations tribales décorant les joues Sept dents épaisses

Jolie patine miel Hauteur: 20 cm

Provenance:

Paris, Hôtel Drouot, Étude Ader, 2 mars 1992, lot n°111 Collection de Monsieur M., Paris

ASANTE COMB, GHANA; height: 7.80 in.

1 000 - 1 500 €

163 PEIGNE ASHANTI Ghana

Huit dents surmontant un plateau décoré et incisé d'ou émane un cou cylindrique gravé de stries où un visage très naturaliste et caractéristique du style apparait Très jolie patine laquée rougeoyante Hauteur: 18 cm

Provenance:

Paris, Hôtel Drouot, Étude Ader, 2 mars 1992, lot n°110 Collection de Monsieur M., Paris

ASANTE COMB, GHANA; height: 7.02 in.

1 000 - 1 500 €





56. ART TRIBAL | 10 DÉCEMBRE 2014. PARIS





164 PEIGNE ASHANTI Ghana

Orné de deux têtes identiques aux détails du visage patinés, surmonté d'un anneau de suspension, deux longs cous droits reposant sur un plateau décoré sur le devant d'une double frise de petits carrés encadrant deux séries de carrés concentriques pointés au centre Décor au dos d'une double frise oblique avec un arc de cercle de même gravure Belle patine rougeoyante laquée Hauteur: 26 cm

Provenance:

Würzburg, Zemanek, 28 novembre 2011, lot n°186 Collection de Monsieur M., Paris

ASANTE COMB, GHANA; height: 10.14 in.

1 000 - 1 500 €

165 PEIGNE ASHANTI Ghana

Huit longues dents surmontées d'un panneau à décor composé de deux lignes horizontales de part d'autre. Le long cou annelé d'où émane un visage très expressif et hautement stylisé, yeux en amande gravés, jolie coiffe en forme de bonnet à deux oreilles et terminé en pointe à l'arrière

Très jolie patine brune laquée Hauteur : 23 cm

Provenance:

Galerie Gregory Chesne, Lyon Collection de Monsieur M., Paris

Exposition:

Paris, Parcours des Mondes, Galerie Gregory Chesne, 6 septembre 2011

ASANTE COMB, GHANA; height: 8.97 in.

1 000 - 1 500 €

164



58. ART TRIBAL | 10 DÉCEMBRE 2014. PARIS

166 PEIGNE GOURO Côte-d'Ivoire

À sept dents grosse section ronde dont une manquante surmontant un plateau de forme trapézoïdale, sans motif, tête patinée, visage et oreilles presque effacés, coiffure formée de trois coques vers l'arrière Bois à patine brun foncé Hauteur: 17 cm

Provenance:

Galerie A Lecomte, Paris Collection de Monsieur M., Paris

GURO COMB, IVORY COAST; height: 6.63 in.

1 500 - 2 000 €





167 PEIGNE BAOULÉ Côte-d'Ivoire

Importante tête au long cou reposant sur quatre dents assez épaisses et irrégulières, visage aux traits fins surmonté d'une coiffure en coque striée à trois bandeaux par côté Le panneau rectangulaire à dessin de losanges

Le panneau rectangulaire à dessin de losanges striés sur le devant et pointés au centre du dos Jolie patine au kaolin

Hauteur: 16,80 cm

Provenance:

Galerie Maine Durieu, Paris Collection de Monsieur M., Paris

Exposition:

Bruxelles, BRUNEAF, Galerie Maine Durieu, 12 juin 2002

BAULE COMB, IVORY COAST; height: 6.55 in.

Chez les *Baoule*, les peignes sont souvent exécutés par des hommes comme don à des femmes

1 800 - 2 200 €

168 PEIGNE BAOULÉ Côte d'Ivoire

De forme trés découpée, tête Janus plate aux traits très effacés sur long cou bulbeux, trois pointes au dessus et sur les côtés de la tête, sept dents épaisses Patine épaisse foncée Hauteur: 17 cm

Provenance:

Galerie A. Lecomte, Paris Collection de Monsieur M., Paris

BAULE COMB, IVORY COAST; height: 6.63 in.

1 000 - 1 500 €

167



60. ART TRIBAL | 10 DÉCEMBRE 2014. PARIS

169 PEIGNE BAOULÉ Côte d'Ivoire

Représentant un personnage au long cou annelé de six anneaux, trois bandes verticales au dos du cou, la coiffure, travaillée de nombreux mini-chignons, le plateau hémisphérique est gravé de triangles sur quatre lignes

Les traits du visage hautement stylisé
Quatre dents dont la deuxième à partir de la gauche est usées à la base
Petite annotation d'inventaire n°325 au dos de la quatrième dent
Jolie patine brune nuancée
Hauteur: 14,50 cm

Provenance:

Ancienne Collection Hanneke Nelemans -Ten Houten Collection de Monsieur M., Paris

Exposition:

Amsterdam, Salon d'Art Tribal, Sanne Nies, Eindhoven, 28 octobre 2011

Bibliographie:

Galerie de Ruimte, *Afrika*, De Ten Houten Collectie Van Afrikaanse Kunst, reproduit en couleur sous le n°8 p.17

BAULE COMB, IVORY COAST; height: 5.66 in.

1 500 – 2 000 €







UN LOT DE DEUX PEIGNES EN IVOIRE Cameroun et Côte d'Ivoire

Le premier, Bamoun, Cameroun en ivoire à patine rouge, formé de deux personnages agenouillés et dos à dos tenant leur ventre rebondi entre leurs bras, sept dents épaisses à section ronde

Hauteur: 10.5 cm

Provenance: Paris, Christie's, Collection Nelly Van den Abbele, 12 juin 2003, lot n°77

Exposition:

Pekin, National Museum of History, Visions d'Afrique, 6 décembre 2003 – 22 février 2004 reproduit au catalogue sous le n°104 p. 154

Le second, *Baoulé*, Côte d'Ivoire en ivoire à patine miel, non figuratif, reposant sur un long cou plat légèrement convexe, en arc de cercle gravé à l'avant d'une triple ligne qui suit le pourtour d'une double ligne au verso Quatre dents Hauteur: 12,5 cm

Provenance:

St Germain en Laye, Étude Loiseau, 17 novembre 1996, lot n°88 Collection de Monsieur M., Paris

PAIR OF BAMILEKE AND BAULE COMBS. CAMEROUN AND IVORY COAST: heights: 4.10 in; 4.88 in.

1 000 - 1 500 €

On notera plus particulièrement dans la représentation du peigne figuratif bamun deux personnages accolés dos à dos suggérant la vision omnisciente vers le passé et l'avenir des devins.

171 PEIGNE ABE Côte d'Ivoire de la région d'Agboville

Buste à décor géométrique gravé très stylisé composé de carré concentriques surmontant un joli visage naturaliste où le nez se prolonge en sourcil, coiffure en trois cornes Dos uni avec un carré gravé au milieu du plateau Sept dents à section circulaire Jolie patine brune d'usage Hauteur: 25 cm

Provenance:

Paris, Hôtel Drouot, Lombrail Teucquam, 23 novembre 2007, lot n°107 Collection de Monsieur M., Paris

ABE COMB, IVORY COAST; height: 9.75 in.

1 000 - 1 500 €

172 PEIGNE BAOULÉ Côte d'Ivoire

Plateau épais gravé en arêtes de poisson et bords ondulés Surmonté d'un visage masculin en demi-ronde bosse à longue barbe nattée La tête se détache sur une sorte d'auréole gravée d'un motif en soleil Entre la tête et le plateau épais, un plateau mince percé de deux trous latéraux Le dos est gravé de motifs de nattes Huit dents restantes sur neuf, de taille décroissante vers la droite Bois à patine brun foncé Hauteur: 17,60 cm

Provenance:

Galerie Noir d'Ivoire, Paris Collection de Monsieur M., Paris

BAULE COMB, IVORY COAST; height: 6.86 in.

1 000 - 1 500 €

62. ART TRIBAL | 10 DÉCEMBRE 2014. PARIS









UNE ÉPINGLE À CHEVEUX EN IVOIRE

Provenance:

Collection de Monsieur M., Paris

IVORY OYO HAIRPIN BEND, NIGERIA; height: 7.92 in.

3 000 - 4000 €

Les accessoires décorent plus qu'ils ne maintiennent la chevelure, telles les épingles en os qui présentent un délicat travail de gravure et de taille.

Les ornements réalisés avec le plus grand soin parent la tête de personnages particuliers. Dans le bassin du Congo, les épingles en ivoire adouci par la patine d'usage et compensant ainsi la sobriété des formes sont généralement destinés aux notables.

174 PEIGNE YELA République Démocratique du Congo

Le plateau triangulaire surmonté d'une tête au sommet d'un long cou cylindrique, les yeux en grains de café, les oreilles marquées, une coiffure en cinq tresses verticales Sur le plateau central, belle patine brune en arêtes de poisson des deux côtés Sept dents dont une à l'extrême droite Jolie patine d'usage brune et rougeoyante

Provenance:

Hauteur: 17 cm

Tribal Art and Design, Santa Fe Collection de Monsieur M., Paris

Exposition:

Bruxelles, BRUNEAF, Tribal Art and Design, 9 novembre 2007

YELA COMB, DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO; height: 6.63 in.

2 500 - 3 000 €



Détail du lot 173





174



175 PEIGNE BASHILELE République Démocratique du Congo

À quatre pointes surmontées d'une frise triangulaire, une tête humaine de style caractéristique de l'ethnie décorée au centre du front d'un clou de tapissier Belle patine brune foncée Hauteur: 23 cm

Provenance:

Paris, Hôtel Drouot, Étude de Quay Lombrail, 23 avril 1997, lot n°47 Collection de Monsieur M., Paris

BASHILELE COMB, DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO; height: 8.87 in.

1 800 - 2 200 €

176

PEIGNE LUBA-SHANKADI, KATANGA République Démocratique du Congo

Six dents inégales surmontées d'un corps triangulaire d'où émane une tête aux yeux en grains de café et coiffure à étages caractéristiques des *Luba* Belle patine miel Hauteur: 13,50 cm

Provenance:

Galerie Koenig, Bruxelles Collection de Monsieur M., Paris

Exposition:

Bruxelles, BRUNEAF, Galerie Koenig, 6 juin 2007

LUBA-SHANKADI KATANGA COMB, DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO; height: 5.27 in.

1 500 - 2 000 €

177

PEIGNE LUBA-SHANKADI, KATANGA République Démocratique du Congo

Le corps triangulaire marqué de deux lignes irrégulières à la base d'où émane une tête aux yeux en grains de café, nez épaté, bouche et oreilles marqués, très jolie coiffure élaborée de multiples nattes Cinq dents légèrement en éventail Belle patine miel Hauteur: 13,50 cm

Provenance:

Galerie Koenig, Bruxelles Collection de Monsieur M., Paris

Exposition:

Bruxelles, BRUNEAF, Galerie Koenig, 9 novembre 2007

LUBA-SHANKADI, KATANGA COMB, DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO; height: 5.27 in.

1 500 – 2 000 €





66. ART TRIBAL | 10 DÉCEMBRE 2014. PARIS





Cette partie intermédiaire est ornée, sur ces deux faces, de riches motifs abstraits gravés Chevrons, losanges, damiers striés occupant la surface dans une parfaite harmonie Belle patine rousse foncée du bois sculpté dont la surface polie par l'usage atteste de l'ancienneté Hauteur: 18,50 cm

Provenance:

Galerie Dartevelle, Bruxelles Collection de Monsieur M., Paris

Exposition:

Paris, Parcours des Mondes, Galerie Dartevelle, 8 septembre 2011

CHOKWE COMB, ANGOLA; height: 7.22 in

2 000 - 2 500 €

Le traitement du personnage féminin témoigne du grand équilibre de la composition où il s'agit ici d'un exemple exceptionnel de la statuaire miniature *tschokwe*.

179 PEIGNE TSCHOKWE Angola

Représentant une figure anthropomorphe au cou épais, au visage finement sculpté et à la coiffe pointue montrant un beau décor géométrique incisé, semble posée sur la tranche supérieure Bois dur à belle patine brune Hauteur: 16,80 cm

Provenance:

Paris, Hôtel Drouot, Étude de Quay-Lombrail, Collection Ernst Winizki, 14 octobre 1996,

Collection de Monsieur M., Paris

CHOKWE COMB, ANGOLA; height: 6.55 in.

2 000 - 2 500 €







179



180 PEIGNE TSCHOKWE Angola

Le plateau avec un rectangle en creux mais sans gravure, la tête reposant sur un long cou mince, yeux et bouche marqués par une incision, oreilles en relief très en avant, coiffure gravée de rayures se terminant en arrière en rétrécissant enfin douze dents très irrégulières de section et de longueur Jolie patine miel

Hauteur: 15,50 cm

Provenance:

Galerie Dartevelle, Bruxelles Collection de Monsieur M., Paris

Exposition:

Bruxelles, BRUNEAF, Galerie Dartevelle, 13 juin 2006

CHOKWE COMB, ANGOLA; height: 6.05 in.

1 500 – 2 000 €

181 UNE ÉPINGLE À CHEVEUX KWERE Tanzanie

Représentant une petite poupée de style en bas-relief sur un fond très découpé formant palette et œil en forme de pot Au verso représentations de dessins géométriques très élaborés avec à la base un N et un IIIPatine brun foncé Hauteur: 19.50 cm

Provenance:

Galerie Afrique, Saint-Maur Collection de Monsieur M., Paris

Exposition:

Paris, Pavillon des Antiquaires, Galerie Afrique, 26 mars 2006

A KWERE HAIRPIN BEND, TANZANIA; height: 7.61 in.

1 000 - 1 500€

180



182 PEIGNE KWERE Tanzanie

Surmonté d'un personnage féminin accroupi se tenant les chevilles, tête coiffée de trois coques reposant sur un plateau incisé de six cercles pointés de chaque côté Neuf dents dont trois cassées Belle patine brune brillante Hauteur: 20 cm

Provenance:

Galerie Afrique, Saint-Maur Collection de Monsieur M., Paris

Exposition:

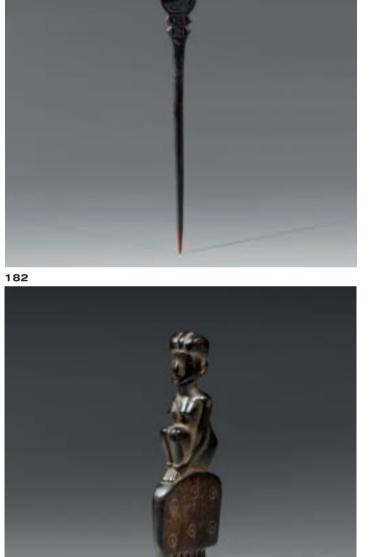
Paris, Pavillon des Antiquaires, Galerie Afrique, mars 2007

KWERE COMB, TANZANIA; height: 7.80 in.

1 000 - 1 500 €

Chez les *Kwere*, les cheveux des filles nubiles sont toujours arrangés, à la fin de leur période d'isolement, en deux hémisphères latéraux, évasés en leur centre.

Des peignes, des ornements en métal, des cordons ou des rubans de perles de verre, agrémentent ce modèle traditionnel de coiffure, présent sur de nombreuses sculptures féminines réalisées par ces populations côtières de Tanzanie.



70. ART TRIBAL | 10 DÉCEMBRE 2014. PARIS



Mare CBAGALL (1887 - 1985) Le coiller bleu - 1967-1968 Est.: 600 000 - 800 000 €

IMPRESSIONNISTE & MODERNE

DONT LA COLLECTION LIUBA ET ERNESTO WOLF

LUNDI 1ER DÉCEMBRE 2014 À 20H 7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES - 75008 PARIS



Éledie Landais +33 1 42 99 20 84 vfundats@urtcurial.com



MERCREDI 10 DECEMBRE A19H

ARTCURIAL

BRIEST - POULAIN - F. TAJAN

7, ROND-POINT DES CHAMPS-ELYSERS - 75008 PARIS





ARTCURIAL IN EUROPE

ARTCURIAL EUROPEAN OFFICES PROVIDE A SIGNIFICANT VISIBILITY WORLDWIDE. ACCESS ALL THE SERVICES FROM THE LEADING FRENCH AUCTION HOUSE, THROUGH EACH EUROPEAN REPRESENTATION.

Brussels office Vinciane de Traux + 32 92 944 98 44 nos/atmota@ouestebr Milanese office Ginia Santagno Ferrari +39 02 49763649

Viennese office guntagraferrari@arteurial.com commensee@arteurial.com

Mag. Caroline Messenses + 49 699 172 42 672







Sam FRANCES (1923 - 1994) SFF. 301 - 1959 Huile sur panneau de bois, 41,40 × 29,70 cm Est.:130 000 - 150 000 -

POST-WAR & CONTEMPORAIN

MARDI 2 DÉCEMBRE 2014 À 15H 7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES - 75008 PARIS

Ordre de transport Purchaser shipping instruction

Vous venez d'acquérir un lot et vous souhaitez qu'Artcurial Briest – Poulain – F.Tajan organise son transport. Nous vous prions de bien vouloir remplir ce formulaire et le retourner soit par mail à: shipping@artcurial.com soit par fax au: 01 42 99 20 22 ou bien sous pli à: Artcurial Briest – Poulain – F. Tajan – Departement Transport 7, rond-point des Champs-Élysées – 75008 Paris

	Last Name:
Pour tout complément d'information, vous pouvez joindre le service Douanes	Customer ID:
et Transport au +33 (0)1 42 99 16 57.	First Name:
Votre devis vous sera adressé par mail.	O 1011 - 11 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 -
ENLÈVEMENT & TRANSPORT	O I'll collect my purchases myself
O Je viendrai enlever mes achats (une pièce d'identité en cours de validité sera demandée)	O My purchases will be collected on my behalf by:
O Je donne procuration à M./Mme./La Société:	O I wish to receive a shipping quote to the following email address (1):
pour l'enlèvement de mes lots et celui-ci se présentera avec, la procuration signée, sa pièce d'identité et un bon d'enlèvement pour les transporteurs.	SHIPMENT ADRESS
Merci de bien vouloir me communiquer un devis de transport :	Name:
Date Vente Artcurial:	Delivery adress:
Facture N°AC/RE/RA000:	
Lots:	TID CIT
Nom de l'acheteur:	ZIP: City:
E-mail:	Country:
	Floor: Digicode:
Nom du destinataire (si différent de l'adresse de facturation) :	Recipient phone No:
	Recipient Email:
Adresse de livraison:	·
	Integrated Air Shipment – FedEx
N° de téléphone : Digicode : Étage :	(If this type of shipment applies to your purchases)*
Code Postal:Ville:	O Yes O No
Pays:	
	* Kindly note that for security reason frame and glass are removed.
Instructions Spéciales:	
0	LIABILITY AND INSURANCE
O Je demande le déballage et l'enlèvement des déchets	The Buyer has to insure its purchase, and Artcurial Briest – Poulain – F. Tajan assumes no liability for any damage items which may occur after the sale.
CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHATS ET ASSURANCE:	O I insure my purchases myself
L'acquéreur est chargé de faire assurer lui-même ses acquisitions, Artcurial Briest – Poulain – F. Tajan décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée. Toutes les formalités et transports restent à la charge exclusive de l'acquéreur.	${f O}$ I want my purchases to be insured by the transport agent
•	PAYMENT METHOD
O J'ai pris connaissance des Conditions Générales d'Achat	No shipment can occure without the settlement of
O Merci d'inclure une assurance transport dans mon devis.	Artcurial's invoice beforehand
DRAIG DE CHACKAGE	O Credit card (visa)
FRAIS DE STOCKAGE Les meubles et les pièces volumineuses ne pourront pas être enlevés chez Artcurial	O Credit card (euro / master card)
Briest – Poulain – F. Tajan. Ils sont entreposés dans les locaux de Vulcan Fret Services :	
135, rue du Fossé Blanc – F-92230 Gennevilliers	Cardholder Last Name:
Le retrait s'effectue sur rendez-vous du lundi au jeudi de $09h$ à $12h30$ et de $13h30$ à $17h$ le vendredi de $09h$ à $12h30$ et de $13h30$ à $16h$. Tèl.: $+33$ (0)1 41 47 94 00 .	
Stockage gracieux les 14 jours suivant la date de vente. Passé ce délai, des frais de stockage	Card Number (16 digits): //
$(86 \in TTC)$ par lot et par semaine seront facturés par Vulcan Fret Services, toute semaine commencée est due en entier.	Expiration date: /
commences est and en emper.	CVV/CVC N° (reverse of card):
Aucun retrait ni transport de lot ne pourra intervenir sans le paiement intégral de la facture	I authorize Artcurial to charge the sum of:
et de tous les frais afférents.	
	Name of card holder:
	Date:
Date :	Signature of card holder (mandatory):
Signature:	

Your order has to be emailed to shipping@artcurial.com (1)

"All transportation arrangements are the sole responsibility of the buyer"

According to our conditions of sales in our auctions:

T . . . / NT. . .

Stockage et enlèvement des lots

Storage & collection of purchases

Tél.: +33 (0)1 42 99 20 46 — Fax: +33 (0)1 42 99 20 22 — stockage@artcurial.com

Il est conseillé de prévenir par courrier électronique, téléphone ou fax, le département stockage de la date désirée de retrait d'un lot. Please advise our storage department by email, telephone or fax of the date when your lot(s) will be collected.

Tableaux et objets d'art

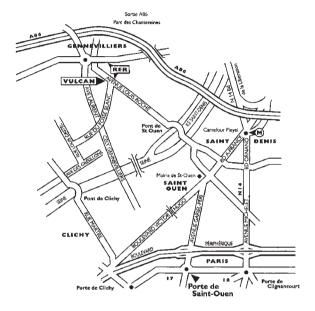
Pictures & Works of Art

Vous pouvez retirer vos achats au magasinage de l'Hôtel Marcel Dassault (rez-de-jardin), soit à la fin de la vente, soit les jours suivants : lundi au vendredi : de 9h30 à 18h (stockage gracieux les 15 jours suivant la date de vente)

Purchased lots may be collected from the Hôtel Marcel Dassault storage (garden level) either after the sale, Monday to Friday from 9:30 am to 6 pm. (storage is free of charge for a fortnight after the sale)

Mobilier et pièces volumineuses

Furniture & bulky objects



• Les meubles et pièces volumineuses ne pourront pas être enlevés chez Artcurial, ils sont entreposés dans les locaux de

Vulcan Fret Services:

Lundi au jeudi: de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h Vendredi: de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h 135 rue du Fossé Blanc. 92230 Gennevilliers

Contact: Aurélie Gaita, aurelie.gaita@vulcan-france.com Tél.: +33 (0)1 41 47 94 00 Fax: +33 (0)1 41 47 94 01

- Stockage gracieux les 14 jours suivant la date de vente. Passé ce délai, des frais de stockage vous seront facturés par Vulcan Fret Services par semaine, toute semaine commencée est due en entier.
- Pour tout entreposage supérieur à 45 jours, nous vous invitons à demander un devis forfaitaire.
- Pour toute expédition de vos lots, Vulcan Fret Services se tient à votre disposition pour vous établir un devis.
- L'enlèvement des lots achetés ne peut pas être effectué avant le 4° jour qui suit la date de vente.

• All furniture and bulky objects may not be collected at Artcurial Furniture, as they are stored at the

Vulcan Fret Services warehouse:

 $Monday\ to\ thursday:9am\ -\ 12.30pm$ and $1.30pm\ -\ 5pm$

Friday: 9am - 12.30pm and 1.30pm - 4pm 135 rue du Fossé Blanc 92230 Gennevilliers

Contact: Aurélie Gaita, aurelie.gaita@vulcan-france.com Tel: +33 (0)1 41 47 94 00 Fax: +33 (0)1 41 47 94 01

- The storage is free of charge for a 14 day period after the date of sale. Thereafter storage costs will be charged by Vulcan Fret Services, per week.
- Vulcan Fret Services will be pleased to provide a quote, for any storage over 45 days, upon request.
- Vulcan Fret Service can also provide a quote for the shipment of your purchases.
- Lots can be collected after the 4th day following the sale's date.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHAT AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Artcurial Briest - Poulain - F.Tajan

Artcurial Briest – Poulain – F. Tajan est un opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régie par les articles L 312-4 et suivant du Code de commerce. En cette qualité Artcurial Briest – Poulain – F. Tajan agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur. Les rapports entre Artcurial Briest – Poulain – F. Tajan et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux avant la vente et qui seront mentionnés au procès-verbal de vente.

1-Le bien mis en vente

- a) Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. Artcurial Briest — Poulain — F. Tajan se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots.
- b) Les descriptions des lots résultant du catalogue, des rapports, des étiquettes et des indications ou annonces verbales ne sont que l'expression par Artcurial Briest – Poulain – F. Tajan de sa perception du lot, mais ne sauraient constituer la preuve d'un fait.
- e) Les indications données par Artcurial Briest —Poulain F. Tajan sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert. L'absence d'indication d'une restauration d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé. Inversement la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.
- d) Les estimations sont fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient constituer une quelconque garantie.

Les estimations peuvent être fournies en plusieurs monnaies; les conversions peuvent à cette occasion être arrondies différemment des arrondissements légaux.

2-La vente

- a) En vue d'une bonne organisation des ventes, les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès d'Artcurial Briest – Poulain – F. Tajan, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles.
- personnenes.

 Artcurial Briest Poulain F. Tajan se réserve le droit de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité ainsi que de ses références bancaires et d'effectuer un déposit. Artcurial Briest Poulain F. Tajan se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.
- b) Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles. Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par Artcurial Briest Poulain F. Tajan.
- e) Le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente. Toutefois Artcurial Briest Poulain F. Tajan pourra accepter gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente. Artcurial Briest Poulain F. Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou d'omissions relatives à la réception des enchères par téléphone.
- À toutes fins utiles, Artcurial Briest Poulain – F. Tajan se réserve le droit d'enregistrer les communications téléphoniques durant la vente. Les enregistrements seront conservés jusqu'au règlement du prix, sauf contestation.
- d) Artcurial Briest Poulain F. Tajan pourra accepter gracieusement d'exécuter des ordres d'enchérir qui lui auront été transmis avant la vente, pour lesquels elle se réserve le droit de demander un déposit de garantie et qu'elle aura acceptés. Si le lot n'est pas adjugé à cet enchérisseur, le déposit de garantie sera renvoyé sous 72h.
- Si Arteurial Briest Poulain F. Tajan reçoit plusieurs ordres pour des montants d'enchères identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui sera préféré.

Artcurial Briest – Poulain – F. Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission d'exécution de l'ordre écrit.

- e) Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, Artcurial Briest Poulain F. Tajan se réserve le droit de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint. En revanche le vendeur n'est pas autorisé à porter lui-même des enchères directement ou par le biais d'un mandataire.

 Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue ou modifié publiquement avant la vente.
- f) Artcurial Briest Poulain F. Tajan dirigera la vente de façon discrétionnaire, en veillant à la liberté des enchères et à l'égalité entre l'ensemble des enchérisseurs, tout en respectant les usages établis.

 Artcurial Briest Poulain F. Tajan se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.

En cas de contestation Artcurial Briest – Poulain – F. Tajan se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

g) Sous réserve de la décision de la personne dirigeant la vente pour Artcurial Briest — Poulain — F. Tajan, l'adjudicataire sera la personne

qui aura porté l'enchère la plus élevée pourvu qu'elle soit égale ou supérieure au prix de réserve, éventuellement stipulé.

Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot « adjugé » ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu. L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix. en cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.

Artcurial Briest – Poulain – F. Tajan se réserve le droit de ne délivrer le lot qu'après encaissement du chèque.

encaissement du cheque.

h) Pour faciliter les calculs des acquéreurs
potentiels, Artcurial Briest – Poulain – F. Tajan
pourra être conduit à utiliser à titre indicatif
un système de conversion de devises.
Néanmoins les enchères ne pourront
être portées en devises, et les erreurs
de conversion ne pourront engager la
responsabilité de Artcurial Briest – Poulain –
F. Tajan.

3-L'exécution de la vente

- a) En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot et par tranche dégressive les commissions et taxes suivantes:
- 1) Lots en provenance de la CEE:
- De 1 à 30 000 euros : 25 % + TVA au taux
- De 30 001 à 1 200 000 euros : 20% + TVA au taux en vigueur.
- Au-delà de 1 200 001 euros : 12 % + TVA au taux en vigueur.
- 2) Lots en provenance hors CEE: (indiqués par un O).

Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter la TVA à l'import, (5,5 % du prix d'adjudication, 20 % pour les bijoux et montres, les automobiles, les vins et spiritueux et les multiples).

- 3) Les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors CEE. Un adjudicataire CEE justifiant d'un n°de TVA Intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions.

 Le paiement du lot aura lieu au comptant, pour l'intégralité du prix, des frais et taxes, même en cas de nécessité d'obtention d'une licence d'exportation. L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants:

 En espèces: jusqu'à 3 000 euros frais et taxes compris nour les ressortissants
- et taxes compris pour les ressortissants français, jusqu'à 15 000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers sur présentation de leurs papiers d'identité; – Par chèque bancaire tiré sur une banque
- française sur présentation d'une pièce d'identité et, pour toute personne morale, d'un extrait KBis daté de moins de 3 mois (les chèques tirés sur une banque étrangère ne sont pas acceptés);
- Par virement bancaire:

 Par carte de crédit: VISA, MASTERCARD ou AMEX (en cas de règlement par carte American Express, une commission supplémentaire de 1,85 % correspondant aux frais d'encaissement sera perçue).

- b) Artcurial Briest Poulain F. Tajan sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire. Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se sera pas fait enregistrer avant la vente, il devra communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée. Toute personne s'étant fait enregistrer auprès de Artcurial Briest - Poulain - F. Tajan dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à Artcurial Briest - Poulain - F Taian dans les conditions de la Loi du 6 juillet 1978
- c) Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra recourir contre Arteurial Briest Poulain F. Tajan, dans l'hypothèse où par suite du vol, de la perte ou de la dégradation de son lot, après l'adjudication, l'indemnisation qu'il recevra de l'assureur de Arteurial Briest Poulain F. Tajan serait avérée insuffisante.
- d) Le lot ne sera délivré à l'acquéreur qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes
- En cas de règlement par chèque, le lot ne sera délivré qu'après encaissement définitif du chèque, soit 8 jours ouvrables à compter du dépôt du chèque.

Dans l'intervalle Arteurial Briest – Poulain – F. Tajan pourra facturer à l'acquéreur des frais d'entreposage du lot, et éventuellement des frais de manutention et de transport. À défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages intérêts dus par l'adjudicataire défaillant. En outre, Arteurial Briest – Poulain – F. Tajann se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix:

- Des intérêts au taux légal majoré de cinq points.
- Le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance, - Le paiement de la différence entre le prix
- Le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère s'îl est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères. Artcurial Briest Poulain F. Tajan se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant. Artcurial Briest Poulain F. Tajann se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.
- e) Les achats qui n'auront pas été retirés dans les sept jours de la vente (samedi, dimanche et jours fériés compris), pourront être transportés dans un lieu de conservation aux frais de l'adjudicataire défaillant qui devra régler le coût correspondant pour pouvoir retirer le lot, en sus du prix, des frais et des taxes.

f) L'acquéreur pourra se faire délivrer à sa demande un certificat de vente qui lui sera facturé la somme de 60 euros TTC.

4-Les incidents de la vente

En cas de contestation Artcurial Briest – Poulain – F. Tajan se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

- a) Dans l'hypothèse où deux personnes auront porté des enchères identiques par la voix, le geste, ou par téléphone et réclament en même temps le bénéfice de l'adjudication après le coup de marteau, le bien sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les derniers enchérisseurs, et tout le public présent pourra porter de nouvelles enchères.
- b) Pour faciliter la présentation des biens lors de ventes, Artcurial Briest Poulain F. Tajan pourra utiliser des moyens vidéos. en cas d'erreur de manipulation pouvant conduire pendant la vente à présenter un bien différent de celui sur lequel les enchères sont portées, Artcurial Briest Poulain F. Tajan ne pourra engager sa responsabilité, et sera seul juge de la nécessité de recommencer les enchères.

5-Préemption de l'État français

L'état français dispose d'un droit de préemption des œuvres vendues conformément aux textes en vigueur. L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'état manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la préemption dans les 15 jours. Arteurial Briest – Poulain – F. Tajan ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'état français.

6 - Propriété intellectuelle - reproduction des œuvres

Artcurial Briest – Poulain – F. Tajan est propriétaire du droit de reproduction de son catalogue. Toute reproduction de celuici est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice.

En outre Artcurial Briest – Poulain – F. Tajan dispose d'une dérogation lui permettant de reproduire dans son catalogue les œuvres mises en vente, alors même que le droit de reproduction ne serait pas tombé dans le domaine public.

Toute reproduction du catalogue de Artcurial Briest – Poulain – F. Tajan peut donc constituer une reproduction illicite d'une œuvre exposant son auteur à des poursuites en contrefaçon par le titulaire des droits sur l'œuvre.

La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit

de son propriétaire le droit de reproduction et de présentation de l'œuvre.

7-Biens soumis à une législation particulière

Les conditions précédentes s'appliquent aux ventes de toutes spécialités et notamment aux ventes d'automobiles de collection. Cependant, les commissions que l'acheteur devra acquitter en sus des enchères par lot et par tranche dégressive seront les suivantes:

- et par tranche dégressive seront les suivantes • de 1 à 300 000 euros: 16 % + TVA au taux en vigueur (soit 3,13 %).
- de 300 001 à 600 000 euros: 12 % + TVA au taux en vigueur (soit 2,35 %).
- \bullet Au-delà de 600 001 euros : 10 % + TVA au taux en vigueur (soit 1,96 %).
- a) Seule l'authenticité des véhicules est garantie, en tenant compte des réserves éventuelles apportées dans la description.
- b) Les véhicules sont vendus en l'état.
 les renseignements portés au catalogue
 sont donnés à titre indicatif. En effet, l'état
 d'une voiture peut varier entre le moment
 de sa description au catalogue et celui de sa
 présentation à la vente. L'exposition préalable
 à la vente se déroulant sur plusieurs jours
 et permettant de se rendre compte de l'état
 des véhicules, il ne sera admis aucune
 réclamation une fois l'adjudication prononcée
- e) Pour des raisons administratives, les désignations des véhicules reprennent, sauf exception, les indications portées sur les titres de circulation.
- d) Compte tenu de l'éventuelle évolution de l'état des automobiles, comme il est dit en b), il est précisé que les fourchettes de prix ne sont données qu'à titre strictement indicatif et provisoire. en revanche, les estimations seront affichées au début de l'exposition et, s'il y a lieu, corrigées publiquement au moment de la vente et consignées au procès-verbal de celle-ci.
- e) Les acquéreurs sont réputés avoir pris connaissance des documents afférents à chaque véhicule, notamment les contrôles techniques qui sont à leur disposition auprès de la société de ventes. Cependant, des véhicules peuvent être vendus sans avoir subi l'examen du contrôle technique en raison de leur âge, de leur état non roulant ou de leur caractère de compétition. Le public devra s'en informer au moment de l'exposition et de la vente.
- f) Les véhicules précédés d'un astérisque (*) ont été confiés à Artcurial Briest Poulain E. Tajan par des propriétaires extracommunautaires. Les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extracommunautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.
- g) Le changement d'immatriculation des véhicules est à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, notamment dans le respect des délais légaux.
- h) L'enlèvement des véhicules devra impérativement être réalisé le lendemain de la vente au plus tard. Passé ce délai, ils demeureront aux frais, risques et périls de leur propriétaire.
- i) Tout lot contenant un élément en ivoire, provenant d'Afrique ou d'Asie, quelle que soit sa date d'exécution ou son certificat d'origine, ne pourra être importé aux États-Unis, au regard de la législation qui y est appliquée. Il est indiqué par un (▲).

8-Retrait des lots

L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions, et Artcurial Briest — Poulain — F. Tajan décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée. Toutes les formalités et transports restent à la charge exclusive de l'acquéreur.

9-Indépendance des dispositions

Les dispositions des présentes conditions générales d'achat sont indépendantes les unes des autres. La nullité de quelque disposition ne saurait entraîner l'inapplicabilité des autres.

10 - Compétences législative et juridictionnelle

Conformément à la loi, il est précisé que toutes les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des prisées et des ventes volontaires et judiciaires de meuble aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication ou de la prisée. La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat. Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris (France).

Protection des biens culturels

Artcurial Briest – Poulain – F. Tajan participe à la protection des biens culturels et met tout en œuvre, dans la mesure de ses moyens, pour s'assurer de la provenance des lots mis en vente dans ce catalogue.



ABN AMRO

CONDITIONS OF PURCHASE **IN VOLUNTARY AUCTION SALES**

Neuflize OBC

Artcurial Briest - Poulain - F.Taian

Artcurial Briest - Poulain - F. Taian is an operator of voluntary auction sales regulated by the law articles L312-4 and following of the

In such capacity Arteurial Briest - Poulain -F. Tajan acts as the agent of the seller who contracts with the buyer.

The relationships between Artcurial Briest -Poulain – F. Tajan and the buyer are subject to the present general conditions of purchase which can be modified by saleroom notices or oral indications before the sale, which will be recorded in the official sale record.

1 - Goods for auction

- a) The prospective buyers are invited to examine any goods in which they may be interested, before the auction takes place, and notably during the exhibitions. Artcurial Briest - Poulain - F. Tajan is at disposal of the prospective buyers to provide them with reports about the conditions of lots.
- **b)** Description of the lots resulting from the catalogue, the reports, the labels and the verbal statements or announcements are only the expression by Artcurial Briest - Poulain – F. Tajan of their perception of the lot, but cannot constitute the proof of a fact.
- c) The statements by made Artcurial Briest – Poulain – F. Tajan about any restoration, mishap or harm arisen concerning the lot are only made to facilitate the inspection thereof by the prospective buyer and remain subject to his own or to his expert's appreciation. The absence of statements Artcurial Briest - Poulain - F. Taian by relating to a restoration, mishap or harm, whether made in the catalogue, condition reports, on labels or orally, does not imply that the item is exempt from any current, past or repaired defect. Inversely, the indication of any defect whatsoever does not imply the absence of any other defects.
- d) Estimates are provided for guidance only and cannot be considered as implying the certainty that the item will be sold for the estimated price or even within the bracket

Estimates cannot constitute any warranty assurance whatsoever

The estimations can be provided in several currencies: the conversions may, in this case or, be rounded off differently than the legal rounding.

2 - The sale

- a) In order to assure the proper organisation of the sales, prospective buyers are invited to make themselves known to Artcurial Briest -Poulain – F Taian before the sale, so as to have their personal identity data recorded.
- Artcurial Briest Poulain F. Tajan reserves the right to ask any prospective buyer to justify his identity as well as his bank references and to request a deposit.
- Artcurial Briest Poulain F. Tajan reserves the right to refuse admission to the auction sales premises to any prospective buyer for legitimate reasons
- **b)** Any person who is a bidder undertakes to pay personally and immediately the hammer price increased by the costs to be born by the buyer and any and all taxes or fees/expenses which could be due.
- Any bidder is deemed acting on his own behalf except when prior notification, accepted by Artcurial Briest – Poulain – F. Tajan, is given that he acts as an agent on behalf of a third party.
- c) The usual way to bid consists in attending the sale on the premises. However, Artcurial Briest - Poulain - F. Tajan may graciously accept to receive some bids by telephone from a prospective buyer who has expressed such a request before the sale.
- Artcurial Briest Poulain F. Tajan will bear no liability / responsability whatsoever, notably if the telephone contact is not made, or if it is made too late, or in case of mistakes or omissions relating to the reception of the telephone. For variety of purposes, Artcurial Briest - Poulain - F. Tajan reserves its right to record all the telephone communications during the auction Such records shall be kept until the complete payment of the auction
- d) Artcurial Briest Poulain F. Tajan may accept to execute orders to bid which will have been submitted before the sale and by Artcurial Briest - Poulain - F. Tajan which have been deemed acceptable. Artcurial Briest – Poulain – F. Tajan is entitled to request a deposit which will be refunded within 48hours after the sale if the lot id not sold to this buyer. Should Artcurial Briest - Poulain - F. Tajan receive several instructions to bid for the same amounts, it is the instruction to bid first received which will be given preference. Artcurial Briest – Poulain – F. Tajan will bear no liability/responsibility in case of mistakes or omission of performance of the written order.
- e) In the event where a reserve price has been stipulated by the seller, Artcurial Briest – Poulain – F. Tajan reserves the right to bid on behalf of the seller until the reserve price is reached.
- The seller will not be admitted to bid himself directly or through an agent. The reserve price may not be higher than the low estimate for the lot printed in or publicly modified before the sale
- f) Artcurial Briest Poulain F. Taian will conduct auction sales at their discretion. ensuring freedom auction and equality among all bidders, in accordance with established practices.
- Artcurial Briest Poulain F Taian reserves the right to refuse any bid, to organise the bidding in such manner as may be the most appropriate, to move some lots in the course of the sale, to withdraw any lot in the course of the sale, to combine or to divide some lots in the course of the sale

In case of challenge or dispute, Artcurial Briest – Poulain – F. Tajan reserves the right to designate the successful bidder, to continue the bidding or to cancel it, or to put the lot back up for hidding

- g) Subject to the decision of the person conducting the bidding for Artcurial Briest -Poulain - F. Tajan, the successful bidder will be the bidder would will have made the highest bid provided the final bid is equal to or higher than the reserve price if such a reserve price has been stipulated.
- The hammer stroke will mark the acceptance of the highest bid and the pronouncing of the word "adjugé" or any equivalent will amount to the conclusion of the purchase contract between the seller and the last bidder taken
- No lot will be delivered to the buyer until full payment has been made. In case of payment by an ordinary draft/check, payment will be deemed made only when the check will have been cashed
- h) So as to facilitate the price calculation for prospective buyers, a currency converter may be operated by Artcurial Briest - Poulain -F. Tajan as guidance. Nevertheless, the bidding cannot be made in foreign currency and Artcurial Briest - Poulain - F. Taian will not be liable for errors of conversion.

3 - The performance of the sale

- a) In addition of the lot's hammer price, the buyer must pay the following costs and fees/
- 1) Lots from the EEC:
- From 1 to 30 000 euros: 25 % + current VAT.
- From 30 001 to 1 200 000 euros: 20 %
- Over 1 200 001 euros: 12 % + current VAT.
- 2) Lots from outside the EEC: (identified by an O). In addition to the commissions and taxes

indicated above, an additional import VAT will be charged (5,5% of the hammer price, 20% for jewelry and watches, motorcars, wines and spirits and multiples)

- 3) The taxes (VAT on commissions and VAT on importation) can be retroceded to the purchaser on presentation of written proof of exportation outside the EEC. An EEC purchaser who will submit his intra-Community VAT number will be exempted from paying the VAT on commissions. The payment of the lot will be made cash. for the whole of the price, costs and taxes, even when an export licence is required. The purchaser will be authorized to pay by the following means:
- In cash: up to 3 000 euros, costs and taxes included, for French citizens, up to 15 000 euros, costs and taxes included, for foreign citizens on presentation of their identity papers; - By cheque drawn on a French bank on presentation of identity papers and for any company, a KBis dated less than 3 months (cheques drawn on a foreign bank are not
- accepted): – By bank transfer:
- By credit card: VISA, MASTERCARD or AMEX (in case of payment by AMEX, a 1,85% additional commission corresponding to cashing costs will be collected).

b) Arteurial Briest - Poulain - F Taian will be authorized to reproduce in the official sale record and on the bid summary the information that the buyer will have provided before the sale. The buyer will be responsible for any false

information given.

Should the buyer have neglected to give his personal information before the sale, he will have to give the necessary information as soon as the sale of the lot has taken place. Any person having been recorded by Artcurial Briest - Poulain - F. Tajan has a right of access and of rectification to the nominative data provided to Artcurial Briest - Poulain -F. Taian pursuant to the provisions of Law of the 6 July 1978.

- c) The lot must to be insured by the buyer immediately after the purchase. The buyer will have no recourse against Artcurial Briest - Poulain - F. Tajan, in the event where, due to a theft, a loss or a deterioration of his lot after the purchase, the compensation he will receive from the insurer of Artcurial-Briest-Poulain-F. Taian would prove unsufficient. d) The lot will be delivered to the buyer
- only after the entire payment of the price, costs and taxes. If payment is made by cheque, the lot will be delivered after cashing, eight working days after the cheque deposit. In the meantime Artcurial Briest - Poulain -F. Tajan may invoice to the buyer the costs of storage of the lot, and if applicable the costs of handling and transport. Should the buyer fail to pay the amount due and after notice to pay has been given by Artcurial Briest – Poulain – F. Tajan to the buyer without success, at the seller's request, the lot is re-offered for sale under the French procedure known as "procédure de folle enchère". If the seller does not make this request within three months from the date of the sale, the sale will be automatically cancelled, without prejudice to any damages owed by the defaulting buyer. In addition, Artcurial Briest – Poulain – F. Tajan reserves the right to claim against the generated by the buyer's default,
- defaulting buyer, at their option: interest at the legal rate increased by five points. - the reimbursement of additional costs
- the payment of the difference between the initial hammer price and the price of sale after "procédure de folle enchère" if it is inferior as well as the costs generated by the new auction. Artcurial Briest – Poulain – F. Tajan also reserves the right to set off any amount Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan may owe the defaulting buyer with the amounts to be paid by the defaulting buyer.
- Artcurial Briest Poulain F. Tajan reserves the right to exclude from any future auction, any bidder who has been a defaulting buyer or who has not fulfilled these general conditions of purchase.
- e) For items purchased which are not collected within seven days from after the sale (Saturdays, Sundays and public holidays included). Artcurial Briest – Poulain – F. Taian will be authorized to move them into a storage place at the defaulting buyer's expense, and to release them to same after payment of corresponding costs, in addition to the price. costs and taxes.
- f) The buyer can obtain upon request a certificate of sale which will be invoiced € 60.

4-The incidents of the sale

In case of dispute, Artcurial Briest - Poulain - F. Tajan reserves the right to designate the successful bidder, to continue the sale or to cancel it or to put the lot up for sale

- a) In case two bidders have bidden vocally. by mean of gesture or by telephone for the same amount and both claim title to the lot after the bidding the lot, will immediately be offered again for sale at the previous last bid, and all those attending will be entitled to bid again.
- b) So as to facilitate the presentation of the items during the sales, Artcurial Briest - Poulain - F Taian will be able to use video technology Should any error occur in operation of such. which may lead to show an item during the bidding which is not the one on which the bids have been made. Artcurial Briest - Poulain -F. Taian shall bear no liability/responsability whatsoever and will have sole discretion to decide whether or not the bidding will take place again.

5-Pre-emption of the French state

The French state in entitled to use a right of pre-emption on works of art, pursuant to the rules of law in force.

The use of this right comes immediately after the hammer stroke the representative of the French state expressing then the intention of the State to substitute for the last bidder, provided he confirms the pre-emption decision within fifteen days.

Artcurial Briest - Poulain - F. Taian will not bear any liability/responsibility for the conditions of the pre-emption by the French State.

6-Intellectual Property Right - Copyright

The copyright in any and all parts of the catalogue is the property of Artcurial Briest -Poulain - F. Tajan. Any reproduction thereof is forbidden and will be considered as counterfeiting to their detriment.

- Furthermore, Artcurial Briest Poulain – F. Tajan benefits from a legal exception allowing them to reproduce the lots for auction sale in their catalogue, even though the copyright protection on an item has not lapsed. Any reproduction of Artcurial Briest – Poulain
- F. Tajan catalogue may therefore constitute an illegal reproduction of a work which may lead its perpetrator to be prosecuted for counterfeiting by the holder of copyright on the work
- The sale of a work of art does not transfer to its buyer any reproduction or representation

7-Items falling within the scope of specific rules

For sales of cars - including both cars of collection and ordinary cars - special additional conditions apply, as stated hereafter.

In addition to the lot's hammer price, the buyer will have to pay the following costs per lot and by degressive brackes:

- From 1 to 300 000 euros: 16% + current VAT (i.e. 3.13%).
- From 300 001 to 600 000 euros
- 12% + current VAT (i.e. 2.35%). Over 600 001 euros:

10% + current VAT (i.e. 1.96%). a) Only the authenticity of the vehicle is guaranteed, taking into consideration the

- possible reservations made the description. b) The vehicles are sold in their current condition. The information in the catalogue is not binding Indeed the condition of a car may vary between the time of its description in the catalogue and the time of its presentation at the sale. The exhibition taking place for several days prior to the sale and allowing
- c) For administrative reasons, the designations of the vehicles use the information given on

awareness of the condition of the vehicles, no

complaint will be accepted once the sale by

- the official vehicle registration documentation. d) Considering the possible evolution of the condition of the cars, as stated under b), it is specified that the price ranges are given strictly for informational purposes and on a provisional basis. Now, the estimations will be put out at the beginning of the exhibition and if need be, corrected publicly at the time of the sale and recorded in the minutes thereof
- e) The bidders are deemed to have read the documentation relating to each vehicle, notably the technical inspections which are available at the auction sales company. However, some vehicles may be sold without having been submitted to the examination of technical inspection because of their age, of their noncirculating condition or of their competition aspect. The public will have to inquire about it at the time of the preview and sale.
- f) The vehicles preceded by an asterisk (*) have been consigned by owners from outside the EEC. The buyers will have to pay a VAT of 5.5% in addition to the hammer price. for which buyers from outside the EEC will be able to be reimbursed on presentation of export documentation within a time limit of one month after the sale, failing which it will not be possible to obtain reimbursement of such VAT.
- g) The buyer has the burden and the exclusive responsibility for the change of registration of vehicles, notably within the time limit set forth by law
- h) The removal of vehicles must absolutely take place on the day after the auction sale, at the latest. Beyond this time limit, they will bestored at the costs and risks of their owner.
- i) Any lot which includes one element in ivory, cannot be imported in the United States as its legislation bans the trade of African or Asian ivory, whatever its dating may be. It is indicated by (A)

8 - Removal of purchases

The buyer has to insure its purchase, and Artcurial Briest - Poulain - F. Tajan assumes no liability for any damage items which may occur

All transportation arrangements are the sole responsibility of the buyer.

9 - Severability

The clauses of these general conditions of purchase are independant from each other. Should a clause whatsoever be found null and void the others shall remain valid and applicable.

10-Law and Jurisdiction

In accordance with the law, it is added that all actions in public liability instituted on the occasion of valuation and of voluntary and court-ordered auction sales are barred at the end of five years from the hammer price or

These Conditions of purchase are governed by French law exclusively. Any dispute relating to their existence, their validity and their binding effect on any bidder or buyer shall be submitted to the exclusive jurisdiction of the

Protection of cultural

Artcurial Briest - Poulain - F. Tajan applies a policy to prevent the sale of looted or stolen

7. ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES **75008 PARIS**

T. +33 1 42 99 20 20 F. +33 1 42 99 20 21 E. CONTACT@ARTCURIAL.COM

www.artcurial.com

SAS au capital de 1797000 € Agrément n° 2001-005

ASSOCIÉS

Francis Briest, Co-Président Hervé Poulain François Tajan, Co-Président

Fabien Naudan, Vice-Président Assistante: Alma Barthélemy. 20 48

Directeur associé senior Martin Guesnet

Directeurs associés

Stéphane Aubert Emmanuel Berard Olivier Berman Isabelle Bresset Matthieu Fournier Bruno Jaubert Matthieu Lamoure

ARTCURIAL HOLDING SA

Président Directeur Général:

Nicolas Orlowski

Vice Présidents:

Francis Briest, Hervé Poulain

Conseil d'Administration:

Francis Briest, Olivier Costa de Beauregard, Nicole Dassault, Laurent Dassault, Carole Figuémont, Marie-Hélène Habert, Nicolas Orlowski, Pastor, Hervé Poulain

VENTES PRIVÉES

Contact: Anne de Turenne, 20 33

CONSEILLER SCIENTIFIQUE ET CULTUREL

Serge Lemoine



BUREAUX À L'ÉTRANGER

Jiavi Li, consultante 798 Art District, No 4 Jiuxiangiao Lu Chaoyang District – Beijing 100015 T. +86 137 01 37 58 11 lijiavi7@gmail.com

DÉVELOPPEMENT EUROPÉEN

Directeur: Martin Guesnet, 20 31

Caroline Messensee, directeur Rudolfsplatz 3 – 1010 Wien T. +43 699 172 42 672

BELGIQUE

Vinciane de Traux, directeur 5, Avenue Franklin Roosevelt 1050 Bruxelles T. +32 (0)2 644 98 44

Gioia Sardagna Ferrari, directeur Palazzo Crespi, Corso Venezia, 22 – 20121 Milano T. +39 02 49 76 36 49

BUREAUX EN FRANCE

Marie Janoueix Hôtel de Gurchy 83 Cours des Girondins 33500 Libourne T. +33 (0)6 07 77 59 49 mjanoueix@artcurial.com

MONTPELLIER

Geneviève Salasc de Cambiaire T. +33 (0)6 09 78 31 45 gsalasc@artcurial.com

ARTCURIAL TOULOUSE

VEDOVATO - RIVET Commissaire-priseur: Jean-Louis Vedovato 8, rue Fermat – 31000 Toulouse T. +33 (0)5 62 88 65 66 j-rivet@wanadoo.fr

ARTCURIAL LYON

MICHEL RAMBERT Commissaire-priseur: Michel Rambert 2-4, rue Saint Firmin – 69008 Lyon T. +33 (0)4 78 00 86 65 mrambert@artcurial-lyon.com

ARTCURIAL MARSEILLE

STAMMEGNA ET ASSOCIÉ 22, rue Edmond Rostand 13006 Marseille Contact: Inès Sonneville T. +33 (0)1 42 99 16 55 isonneville@artcurial.com

ARQANA ARTCURIAL DEAUVILLE

32, avenue Hocquart de Turtot 14800 Deauville T. +33 (0)2 31 81 81 00 contact@artcurial-deauville.com

ADMINISTRATION ET GESTION

Secrétaire général: Axelle Givaudan

Relations clients:

Anne de Turenne. 20 33 Anne-Caroline Germaine, 20 61

Marketing, Communication et Activités Culturelles: Directeur: Carine Decroi Morgane Delmas Julie Jonquet-Caunes Florence Massonnet Pauline Crenn

Relations presse: Jean-Baptiste Duquesne, 20 76

Comptabilité et administration: Directeur: Joséphine Dubois

Comptabilité des ventes:

Marion Carteirac, Sandrine Abdelli, Justine Lamarre, Léonor de Ligondés, Vanessa Lassalle, Perrine Minot

Comptabilité générale:

Virginie Boisseau, Marion Bégat, Sandra Margueritat, Mouna Sekour

Gestion des ressources humaines: Isabelle Chênais

Logistique et gestion des stocks: Directeur: Éric Pourchot

Rony Avilon, Mehdi Bouchekout, Laurent Boudan, Denis Chevallier, Julien Goron, Lionel Lavergne, Joël Laviolette, Vincent Mauriol, Lal Sellahannadi

Transport et douane:

Direction: Ronan Massart, 16 37 Marine Viet, 16 57 shipping@artcurial

ORDRES D'ACHAT. ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE

Direction: Thomas Gisbert de Callac, 20 51 Marie Trévoux, Kristina Vrzests, Laure Armand

ABONNEMENTS CATALOGUES

bids@artcurial.com

Direction: Géraldine de Mortemart, 20 43 Isaure de Kervénoaël, 20 20

COMMISSAIRES PRISEURS

HABILITÉS Francis Briest, François Tajan, Hervé Poulain, Isabelle Boudot de La Motte. Isabelle Bresset. Stéphane Aubert, Arnaud Oliveux, Matthieu Fournier, Astrid Guillon

DÉPARTEMENTS D'ART

IMPRESSIONNISTE & MODERNE Directeur Art Moderne:

Bruno Jaubert Directeur Art Impressionniste: Olivier Berman École de Paris, 1905-1939: Expert: Nadine Nieszawer Spécialiste junior, catalogueur: Priscilla Spitzer Consultant: Karim Hoss Recherche et certificat: Jessica Cavalero Historienne de l'art: Marie-Caroline Sainsaulieu Catalogueur: Florent Wanecq, 20 63 Administrateur:

POST-WAR & CONTEMPORAIN

Élodie Landais, 20 84

Directeur Art Abstrait: Directeur: Matthieu Fournier Hugues Sébilleau Spécialiste senior: Arnaud Oliveux Consultant: Antoine Cahen Karim Hoss Recherche et certificat: Jessica Cavalero Catalogueur: Sophie Cariguel, 20 04 Cabinet Turquin Administrateur:

ORIENTALISME Directeur:

Karine Castagna, 20 28

Vanessa Favre, 16 13

Olivier Berman Administrateur: Capucine Tamboise, 16 21

ÉCOLES ÉTRANGÈRES DE LA FIN DU XIX^E S.

Directeur: Olivier Berman Administrateur: Élodie Landais, 20 84

ESTAMPES, LIVRES ILLUSTRÉS

ET MULTIPLES Expert: Isabelle Milsztein Catalogueur et administrateur: Julie Hottner, 20 25

ART DÉCO

Expert: Félix Marcilhac Spécialiste: Sabrina Dolla, 16 40 Recherche et documentation: Cécile Tajan

DESIGN

Directeur: Emmanuel Berard Administrateur: Claire Gallois, 16 24

PHOTOGRAPHIE

Experts: Arnaud Adida Christophe Lunn Administrateur: Capucine Tamboise, 16 21

MOBILIER. OBJETS D'ART DU XVIIIE ET XIXE S.

Directeur: Isabelle Bresset Céramiques, expert: Cyrille Froissart Orfèvrerie, experts: S.A.S. Déchaut-Stetten, Marie de Noblet Catalogueur: Filippo Passadore Administrateur: Gabrielle Richardson, 20 68

TABLEAUX ET DESSINS ANCIENS ET DU XIXE S.

Dessins anciens, experts: Bruno et Patrick de Bayser Estampes anciennes, expert: Sculptures, expert: Alexandre Lacroix Tableaux anciens, experts: Catalogueur: Elisabeth Bastier

Alix Fade, 20 07 CURIOSITÉS, **CÉRAMIQUES**

Administrateur:

ET HAUTE ÉPOQUE **Expert:** Robert Montagut Contact:

Isabelle Boudot de La Motte. 20 12

LIVRES ET MANUSCRITS Spécialiste: Guillaume Romaneix, 16 49 **Expert:** Olivier Devers Administrateur: Lorena de las Heras, 16 58

ART TRIBAL

Direction: Florence Latieule, 20 38

ART D'ASIE

Expert: Philippe Delalande Contact: Isabelle Bresset, 20 13

ARCHÉOLOGIE ET ARTS D'ORIENT Administrateur

et spécialiste junior: Mathilde Neuve-Église, 20 75

ARCHÉOLOGIE

Expert: Daniel Lebeurrier Contact: Isabelle Bresset, 20 13

BIJOUX

Directeur: Julie Valade Experts: S.A.S. Déchaut-Stetten Administrateurs: Marianne Balse, **20 52** Laetitia Merendon, 16 30 Laura Mongeni. 16 30

MONTRES

Expert: Romain Réa Direction: Marie Sanna-Legrand, 16 53 Administrateur: Laetitia Merendon, 16 30 **ARTCURIAL MOTORCARS**

AUTOMOBILES DE COLLECTION

Directeur: Matthieu Lamoure Spécialiste: Pierre Novikoff Consultant: Frédéric Stoesser Clerc: Antoine Mahé, 20 62 Administrateurs: Iris Hummel, 20 56 Anne-Claire Mandine, 20 73

AUTOMOBILIA AÉRONAUTIQUE, **MARINE**

Directeur: Matthieu Lamoure Direction: Sophie Peyrache, 20 41 Expert automobilia: Estelle Prévot-Perry

BANDES DESSINÉES Expert: Éric Leroy, 20 17

Administrateur: Saveria de Valence, 20 11

VINS ET SPIRITUEUX

Experts: Laurie Matheson, 16 33 Luc Dabadie, 16 34 Administrateur: Marie Calzada, 20 24 vins@artcurial.com

VINTAGE & COLLECTIONS

Spécialiste: Cyril Pigot, 16 56 Spécialiste junior: Eva-Yoko Gault. 20 15

Thaïs Thirouin, 20 70

VENTES GÉNÉRALISTES

Direction: Isabelle Boudot de La Motte Spécialiste junior mode vintage: Élisabeth Telliez, 16 59 Administrateurs: Juliette Leroy, 20 16

SOUVENIRS HISTORIQUES ET ARMES ANCIENNES Experts: Gaëtan Brunel

Administrateur: Juliette Leroy, 20 16

INVENTAIRES

Directeur: Stéphane Aubert Consultant: Jean Chevallier Clercs aux inventaires: Inès Sonneville, 16 55 Astrid Guillon, 20 02 Administrateur: Marie-Bénédicte Charreyre, 20 18

Tous les emails des collaborateurs d'Artcurial Briest-Poulain-F.Tajan, s'écrivent comme suit: initiale du prénom et nom @artcurial.com, par exemple: iboudotdelamotte@artcurial.com

Les numéros de téléphone des collaborateurs d'Artcurial se composent comme suit: +33 1 42 99 xx xx

AFFII IÉ **À INTERNATIONAL AUCTIONEERS**



Ordre d'achat Absentee Bid Form

ART TRIBAL VENTE N°2634

MERCREDI 10 DÉCEMBRE 2014 À 19H PARIS – 7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES

		NOM / NAME :		
ORDRE	E D'ACHAT/ABSENTEE BID	PRÉNOM / FIRST NAME:		
OTTOM	πήι ήτηνομισμη /πρι πρισονή	ADRESSE / ADRESS:		
POUR LES	TÉLÉPHONIQUE / TELEPHONE LOTS DONT L'ESTIMATION EST SUPÉRIEURE À 500 EUROS			
FOR LOTS	ESTIMATED FROM € 500 ONWARDS	TÉLÉPHONE / PHONE:		
TÉLÉPHO	NE / PHONE:	FAX:		
		EMAIL:		
RÉFÉRENCES BANCAIRES / BANK REFERENCE RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (RIB) / IBAN AND BIC: NOM DE LA BANQUE / NAME OF THE BANK: ADRESSE / POST ADDRES:		MERCI DE BIEN VOULOIR JOINDRE À CE FORMULAIRE UNE COPIE DE VOTRE PIÈCE D'IDENTITÉ (PASSEPORT OU CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ) SI VOUS ENCHÉRISSEZ POUR LE COMPTE D'UNE SOCIÉTÉ, MERCI DE JOINDRE UN EXTRAIT KBIS DE MOINS DE 3 MOIS. COULD YOU PLEASE PROVIDE A COPY OF YOUR ID OR PASSPORT IF YOU BID ON BEHALF OF A COMPANY, COULD YOU PLEASE PROVIDE A POWER OF ATTORNEY.		
TÉLÉPHONI	E / PHONE :			
GESTIONNA	SIRE DU COMPTE/ACCOUNT MANAGER:			
CODE BANQ	UE/BIC OR SWIFT:			
NUMÉRO DE	E COMPTE/IBAN:			
CODE GUICI	HET:			
CLEF RIB:_				
LOT	DESCRIPTION DU LOT / LOT DESCRIPTION	LIMITE EN EUROS / MAX. EUROS PRI		
Nº				
Nº				
Nº				
N º				
N º				
Nº				
N º				
Nº				
Nº				
N º				
N º				
N ^o				
Nº				
	S D'ACHAT DOIVENT IMPÉRATIVEMENT NOUS PARVENIR	DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRE		
AU MOINS 24 HEURES AVANT LA VENTE. TO ALLOW TIME FOR PROCESSING, ABSENTEE BIDS SHOULD BE RECEIVED AT LEAST 24 HOURS BEFORE THE SALE BEGINS.		REQUIRED DATED SIGNATURE		
À RENVOYE	R / PLEASE MAIL TO:			
		L		

ARTCURIAL-BRIEST-POULAIN-F.TAJAN 7, ROND-POINT DES CHAMPS-ELYSÉES 75008 PARIS

FAX: +33 (0)1 42 99 20 60 BIDS@ARTCURIAL.COM

NOM / NAME:					
PRÉNOM / FIRST NAME:					
ADRESSE / ADRESS:					
TÉLÉPHONE / PHONE :					
FAX:					
EMAIL:					
PIÈCE D'IDENTITÉ (PASSEPOI SI VOUS ENCHÉRISSEZ POUR UN EXTRAIT KBIS DE MOINS I COULD YOU PLEASE PROVIDE	NDRE À CE FORMULAIRE UNE COPIE DE VOTRE RT OU CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ) LE COMPTE D'UNE SOCIÉTÉ, MERCI DE JOINDRE DE 3 MOIS. E A COPY OF YOUR ID OR PASSPORT COMPANY, COULD YOU PLEASE PROVIDE				
	LIMITE EN EUROS / MAX. EUROS PRIC				
ATE ET CIONATION ON 10 MO					
ATE ET SIGNATURE OBLIGATOI EQUIRED DATED SIGNATURE					
	RE				